

# La Philologie Wallonne en 1932

par JEAN HAUST,

Professeur à l'Université de Liège.

---

## Bibliographie.

1. Un aperçu des publications de 1931 a paru dans ce Bulletin, t. 6, pp. 249-302, sous le titre *La Philologie Wallonne en 1931*, par JEAN HAUST (1). Quelques omissions sont réparées dans la présente chronique (nos 4, 6, 37, 43, 50), qui comprend de plus certaines publications reçues au début de 1933 (nos 5, 69, 82, 83).

2. La *Bibliographie des travaux de M. MAURICE WILMOTTE* est insérée pp. 275-288 du recueil intitulé *Études de Philologie Wallonne*, dont nous parlons ci-après (n° 62). Des 236 numéros qu'elle comprend, un grand nombre intéresse la philologie du wallon et de l'ancien français, ainsi que le folklore.

3. Dans la « Revue des Études anciennes » (Bordeaux et Paris, t. 34, n° 2, avril-juin 1932, p. 192), AUGUSTE VINCENT commence une brève *Chronique de Toponymie*, consacrée à la Belgique wallonne. — JULES VANNÉRUS fait de même pour le Luxembourg (ib., pp. 193-195).

(1) Depuis 1928, le même auteur publie cette revue critique du wallon dans le *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie*, t. 3 et suivants.

## Textes anciens.

4. Nous avons omis de signaler l'an dernier un important recueil d'archives namuroises : *Les Terriers du Comté de Namur*, 1601-1612, édités par D.D. BROUWERS en 1931 (Documents inédits relatifs à l'Histoire de la Province de Namur. Namur, Ad. Wesmael-Charlier ; un vol. in-8° ; 378 p.). Les textes publiés sont pleins d'intérêt pour l'histoire de l'ancien comté de Namur, pour la toponymie et même pour le vocabulaire rural de cette région. L'Introduction et la Table des noms de personne paraîtront ultérieurement.

5. *Régestes de la Cité de Liège*, édités par EM. FAIRON, avec *Glossaire philologique* par JEAN HAUST, tome I : 1103 à 1389 (In-4°, 572 p. ; Liège, 1933). — Quand on pense au trésor d'archives anciennes que possèdent les grandes villes du pays, il n'est pas exagéré de parler de la grande pitié des archives liégeoises. La Cité de Liège a vu maintes fois détruire ses précieux parchemins par la confiscation, l'incendie, le bombardement ou le pillage. Il suffit de rappeler le sac de la ville en 1468.

Nous avons annoncé l'an dernier (t. 6, p. 253) qu'une « Commission communale de l'Histoire de l'Ancien Pays de Liège » s'est constituée en 1929. Elle vient de publier un premier volume in-4° de *Régestes*, édité par l'éminent archiviste de l'État à Liège, ÉMILE FAIRON, dont on ne saurait trop louer le zèle, la compétence, et aussi la persévérance. M. FAIRON, depuis plus de vingt ans, projetait l'exécution de ce travail utile et glorieux : en 1913 déjà, il en traçait le programme dans ses *Notes pour un Cartulaire de la Cité de Liège* (Bull. de la Commission royale d'Histoire, t. 32, pp. 209-294).

Une Introduction substantielle expose les difficultés de

la tâche assumée par l'éditeur qui a tenté de reconstituer, par voie indirecte, notamment par des recherches à Bruxelles et à l'étranger, le beau trésor historique qu'auraient formé les archives de la Commune de Liège. Les textes qu'il nous donne — ou qu'il résume quand on les trouve aisément dans d'autres collections — embrassent une période de trois siècles et s'arrêtent à 1389. Un second volume est en préparation. — M. FAIRON s'est assuré la collaboration d'un spécialiste pour établir le *Glossaire Philologique* (pp. 557-572), contribution à l'étude de l'ancienne langue.

6. *Le Livre des Mestiers de Bruges et ses dérivés*. Quatre anciens manuels de conversation, publiés par JEAN GESSLER (Bruges, 1931 ; in-4<sup>o</sup>, 320 p., en six fascicules sous couverture spéciale). — Pour la première fois, le manuel fameux, prototype du genre, composé au XIV<sup>e</sup> siècle par un maître d'école brugeois, se trouve réuni avec ses imitations du XV<sup>e</sup> siècle, l'une anglaise, l'autre allemande, et avec son remaniement anversoïse d'avant 1501. Le fasc. I donne en français l'Introduction, documentée à souhait ; le fasc. II répète en néerlandais l'avant-propos, non sans quelques divergences de détail. Viennent ensuite les quatre textes bilingues, publiés par fascicules indépendants, ce qui facilite l'étude comparative de ces manuels de conversation, précieux au point de vue de la langue, de la pédagogie et de l'histoire des mœurs. L'éditeur n'a pas ajouté de notes explicatives ni de glossaire. On s'en référera donc à l'analyse fouillée de K. J. RIEMENS (1) sur le dialecte roman de ces dialogues, qui est le parler hennuyer ou picard belge. Nous n'avons que peu d'observations à faire sur l'excellente édition de J. GESSLER. Fasc. I, p. 16,

(1) *Etude sur le texte français du Livre des Mestiers*. Paris, L. Arnette, 1924 ; in-8<sup>o</sup>, 117 p.

note 2 : à propos de *royaulme* au sens de *conincfeeste*, « on ne connaît pas, dit l'éditeur, d'autre exemple de cette acception ». Nous lui signalons l'article *rwèyôme* du DL (1). — Fasc. II, p. 31, *laruesse* : il faut sûrement corriger *larnesse* (larronnesse, voleuse) ; p. 32, *tamelle* : on doit sans doute corriger *tainelle* (pincette de foyer). — Cette publication savante et luxueuse fait honneur à l'érudite professeur de Louvain qui l'a conçue, ainsi qu'aux maîtres imprimeurs de Bruges qui l'ont exécutée à frais communs.

7. GUSTAVE COHEN. *Le plus ancien document du théâtre liégeois. Mystères et Moralités du ms 617 de Chantilly* (2). — En 1920, M. C. nous a donné une belle édition de ces textes précieux qu'il avait eu la chance de découvrir. Depuis lors, dans une dizaine d'importants articles de revue, la critique s'est exercée sur ces textes et a proposé maintes améliorations. L'éditeur fait ici le point : il indique les résultats obtenus, les remaniements et corrections qu'il admet ou qu'il rejette. Ces pages forment donc le complément indispensable de son œuvre, aujourd'hui épuisée. Souhaitons de voir paraître bientôt une nouvelle édition qui sera, sans nul doute, en progrès notable sur la première.

8. C. A. THOMAS-BOURGEOIS. *Le drame religieux au Pays de Liège, avec documents inédits* (3). — L'auteur a retrouvé, aux Archives de Liège, deux manuscrits contenant des versions du drame de la Nativité : l'une, de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, est une réplique francisée des *Nativités* éditées par M. Cohen ; l'autre, du XV<sup>e</sup> siècle, est plus originale et peut s'intituler « Nativité de l'Étoile ». Ces heureuses trouvailles font honneur à M. Thomas :

(1) DL = *Dictionnaire Liégeois*, par J. HAUST.

(2) BDW = *Bulletin du Dict. wallon*, t. 17, pp. 79-95 [= *Études de Dialectologie romane* dédiées à la mémoire de Ch. Grandgagnage. Paris, Droz, 1932 ; in-8°, 342 p.]. Voy. n° 63.

(3) *Ibid.*, pp. 283-313.

elles enrichissent notre passé littéraire et permettent à l'auteur d'esquisser le développement complet du drame religieux au Pays de Liège.

9. J. J. SALVERDA DE GRAVE. *La langue des Coutumes de Saint-Amand du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle* (1). — Ces pages constituent un chapitre de l'édition que l'auteur prépare avec M. E. M. MEYERS, professeur de droit à l'Université de Leyde.

10. E. WALBERG. *Li sermons au puile* (2). — Édition très soignée d'un texte du XIII<sup>e</sup> siècle, dont on ne possède qu'une seule copie. Le fond et la forme de ce sermon versifié n'offrent rien de bien remarquable.

11. LÉON-E. HALKIN. *Trois chansons wallonnes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle* (3). — Ces pièces inédites, trouvées à Paris parmi les manuscrits de la Bibliothèque Nationale, n'ont pas grande valeur littéraire ; elles sont curieuses tout de même pour le dialecte. Après une brève introduction historique, l'éditeur donne le texte original accompagné d'une transcription en graphie moderne. On pourrait chicaner le transcripateur sur quelques points : p. 216, *chairi* = *tché(yè)rît* et non *tchîrît* ; *kan* = *quand* et non *quand* ; — p. 222, lire *il esteût neûr* (et non *ille esteût neûre*) ; il y a là une allusion grivoise ; — p. 224, fin de la 2<sup>e</sup> pièce, nous lirions : *i deût sûremint flairî, ca i-gn-a trop' passé* (il y a trop longtemps) *qu'è Moûse i l'a stu taper, pinsant dèl wårder*. L'allusion reste obscure. Le texte est sans doute altéré : *taper* aura pris la place d'un verbe qui rimait avec *flairî*. — p. 226, il faut lire : *Mwîns' si vin qui sès mèrites* (moins son vin que...).

(1) Ibid., pp. 269-281.

(2) Ibid., pp. 321-333.

(3) Ibid., pp. 211-227.

## Textes modernes.

12. Dans la foule des productions dialectales de 1932, nous mentionnons surtout, comme précédemment, celles que nous avons eues sous les yeux et qui peuvent intéresser le dialectologue. D'abord, parmi les périodiques, *l'Ropïeur* (Mons); *èl Mouchon d'aunias* (La Louvière; voir ci-après, n° 33); le 25<sup>e</sup> *Annuaire* du cercle littéraire « Les Auteurs wallons » (Liège, in-8°, 109 p.); le 32<sup>e</sup> *Annuaire* du cercle littéraire « La Wallonne » (Liège, in-8°, 106 p.); etc.

13. LOUIS LAGAUCHE. *So lès èles dèl tchanson* (Liège, G. Bovy, 1932; in-8°, 111 p.). — Chansons et romances où le poète liégeois célèbre sa terre natale, ses amours et les joies du foyer. Rien de neuf, mais le vers est bien rythmé et la langue assez pure. Noté, p. 9, un néologisme disgracieux et inutile : *lès mwèssons* (moissons), pour *lès d'véres*.

14. JOSEPH MIGNOLET. *Li tchant dèl Creûs* (Liège, 1932; in-8°, 110 p., dont 4 p. de glossaire). — L'idée est émouvante et traduite avec maîtrise. Cette paraphrase du drame du Calvaire, en une succession de tableaux épiques, prouve que le wallon peut se hausser jusqu'à l'expression du sentiment le plus élevé.

15. AMAND GÉRADIN. *Tote mi âme*. Poèmes wallons, avec traduction française (Louvain, Éditions Rex, 1932; in-12, 60 p.). — Inspirations religieuses, évocations de la vallée natale, troubles de la vingtième année qui aspire à l'amour. De beaux vers lyriques, solides et harmonieux, que gâtent seulement trop d'incorrections typographiques.

16. HENRI FRÉNAY. *Fôurèhon*. Œuvres choisies (Hasselt, Imprimeries du Limbourg S. A., 1932; in-4°, 116 p.). —

L'auteur, exilé à Paris depuis sa jeunesse, chante son village de Roclengue et les beautés de la vallée du Geer. La forme du vers est souvent banale et prosaïque. Un glossaire devrait expliquer les termes propres à cette région, par exemple le titre *fourèhon* : printemps ; — p. 111, *li catiène* : la migraine [litt<sup>t</sup> \*caterne (catarrhe) ; nous avons de même noté que migraine se dit *catchène* à Glons, *catère* à Odeur, Bergilers, Les Waleffes] ; — p. 112, *lès vindeûs d'âmes èt lès scôfures*, jouant le rôle de croque-mitaines dont on effrayait les enfants. Dans les premiers, survit le souvenir de ce que le néerlandais appelait *ziel-verkooper* (voy. DL, *zîvèrkôf*). Quant aux *scôfures*, quid ? — p. 43, *ti flaires come une puvéye* (lire *pruvéye*, survivance de l'anc. fr. *privée*, lieux d'aisances ; voy. DL *privé* et *sècrète*).

17. E. WARTIQUE et E. THIRIONET. *Lès crwès dins lès bruwéres* (Gembloux, J. Duculot, 1932 ; in-12 ; 215 p.). — Récit, en dialecte namurois, des souffrances que les prisonniers de guerre ont dû subir en Allemagne : « œuvre exempte de passion, sans haine et sans parti pris, véritable témoignage historique », comme dit la préface.

18. EUG. GILLAIN. *Sov'nances d'on vî gamin* (Gembloux, J. Duculot, 1932 ; in-8°). — En dialecte de Sart-Saint-Laurent (Namur), des contes pleins de bonhomie et d'humour.

19. PAUL MOUREAU. *Contes d'a-prandjère* (Châtelet, éditions Dandoy, 1932 ; in-8°, 126 p., dont 8 p. de glossaire). — En dialecte de Jodoigne, l'auteur raconte, lui aussi, ses souvenirs d'enfance ; il décrit les fêtes d'antan, les jeux et les types disparus. Impressions naïves, rendues dans un patois savoureux, d'une parfaite sincérité. — Le glossaire est copieux ; mais, au lieu de noter des termes connus de tout le monde (*asteûre*, *au-d'fou*, *bachi*,

*bagni*, etc.), il valait mieux expliquer les noms de plantes et d'insectes qui figurent p. 81 : *alène*, *baron*, *burton*, *catèrinète*, *costru*, *coutia-d'-didle*, *mar'chau* (écrit à tort *martchau*), *pawa*, etc. Voici d'autres omissions : p. 63, *sèrampe* (bedeau) ; p. 65, *vèrdjon* (manche de fouet) ; p. 73, *prandjère* (sieste), *les Rèdindjes* (lieu-dit) ; — et des négligences : *M'léri* Saint-Géry ; *prèstè* pétrin ; *i strape* il sert (lire : Mellery, pétrir, il serre). L'adjectif *wîme* est défini « temps lourd » ; il fallait dire : *i fait wîme* (p. 81) « le temps est lourd ».

20. MARCEL HECQ. *Prèmi<sup>n</sup> Mèchon*. Poèmes en wallon du Centre (Bruxelles, éditions Labor [1932] ; in-12, 43 p., dont 4 p. de glossaire). — Ces vers ont, pour la plupart, paru dans le *Mouchon d'aunias* (La Louvière). D'inspiration bien wallonne, dans une langue pure encore qu'un brin maniérée, ils disent les sites, les vieilles coutumes et les braves gens du pays noir. L'auteur est un jeune poète de talent, un artiste qui sait faire chanter le vers et trouver des images charmantes. — Le glossaire est le bien venu ; mais il manque parfois d'exactitude. Il faut lire *insnoufyî* affairé ; *musener* marmonner ; *rèyus'* déconcerté ; *tacha nuage* ; *fiane* feuille, fane. Ajouter *al bèbéye* p. 6, 25 ; *bok'ter* p. 17, *clitchî* 35, *dèspidjî* 14, *inscriyant* 14, *inmangne* 30, *nène* 27, *sére* (?) 9, *stiér'* 24, *triyolènes* 27, *troumia* 33, etc.

21. *Bulletin de la Société de Littérature wallonne*, t. 64 : Concours de 1926-1930 (Liège, Vaillant-Carmanne, 1932 ; in-8°, 556 p.). — Un gros volume, d'aspect imposant, qui mérite les honneurs d'un examen détaillé. Disons d'abord que la philologie y fait figure de Cendrillon ; on lui alloue une vingtaine de pages : six rapports, qui ont pour objet deux toponymies (St-Remy lez Chimay, Rocour lez Liège), deux glossaires technologiques (vannier, cavier), un re-



cueil de traditions et un glossaire de la Famenne. La littérature s'attribue la part léonine : plus de 500 pages, donnant les œuvres primées aux concours, avec les rapports des jurys.

Nous avons lu avec attention toutes ces œuvres. A dire vrai, elles sont plutôt rares les pages qui nous ont charmé. La plupart ne s'imposent nullement par des qualités supérieures. Quelques-unes sont remarquables. On goûtera notamment les sonnets de M<sup>lle</sup> GABRIELLE BERNARD, en dialecte namurois de Moustier-sur-Sambre (pp. 491-499) : ces petits tableaux, nettement dessinés, pleins de vie, d'observation et de grâce, révèlent un vrai poète et rappellent un peu les idylles d'*Aux flancs du vase*, d'Albert Samain.

Trop d'auteurs, à Liège surtout, manquent de goût et de sens critique : voulant « faire du style », ils recherchent les tours compliqués, les termes abstraits, les mots rares dont ils ignorent la véritable acception ; ils cultivent inconsciemment le contresens, l'artificiel et le charabia (1). A ce compte, le wallon « littéraire » s'éloignera de plus en plus de la langue parlée et ne sera plus intelligible que dans les cénacles d'initiés, — de *k'pôtieûs d'pène*, comme ils s'appellent eux-mêmes sans se douter du blâme impliqué dans ce terme (cf. DL *kipôtî*).

Le devoir élémentaire d'une « académie wallonne », c'est de redresser, dans la publication des œuvres littéraires, tous les défauts de fond et de forme : graphies incorrectes, idées mal venues, phrases gauchement construites, expressions impropres, de création ou d'emploi fantaisiste. Elle se doit de rejeter toute composition que l'auteur ne pourrait ou ne voudrait pas amender, de ne publier enfin que des textes solidement établis, irréprochables. A cet effet, les

(1) Voir à ce sujet le n° 25 ci-après.

jurys des concours de la Société prodiguent d'ordinaire leurs conseils et suggèrent des remaniements. La tâche propre à l'éditeur, — tâche ingrate et obscure, mais essentielle, — n'est-elle pas de suivre et de coordonner ces diverses indications, en redoublant même de rigueur méticuleuse ; de communiquer aux auteurs les rapports qui concernent leurs pièces ; de discuter avec eux les passages à remanier et de leur soumettre une épreuve de leur copie ?

Or il est manifeste que, pour ce tome 64, on n'a rien fait de tout cela.

Un rapporteur consciencieux (pp. 102-104) pousse la complaisance jusqu'à remanier onze couplets d'une chanson, « pour assurer, dit-il, à cette pièce les honneurs de l'impression ». On imprime le chef-d'œuvre... sans tenir compte des corrections (p. 114).

Voici du français à peine modifié : 9 et 176 *lès mwèssons* ; 257 *l' pèril* ; 258 *l'òrzon* (horizon) ; 382 *l' paletot avou liquèl...* ; 383 *li pazé au fond doqué...* (duquel). — Du galimatias prétentieux : 255 *si-atèlèye rotève a mawèùrité, on l' prétindève cuzin djèrmin avou l' syince po laburer* ; 262 *a nole adje i s' [lire n' ?] divôrça avou lès ponnes po poleûr sipôser l' filosofèye* ; 322 *nole nâhisté n'a mày polou frohî si-adjètisté* [ce dernier mot = agilité (!), d'après le glossaire, p. 539] ; 329 *li syince î frúdjève a pouhance* ; 351 *on vike sorlon l'ahâyance di s' djèrmon...* Et que signifie : 92 *vo-l'-rila co miswète* ; 216 *po çou qui l' glwère keûve è s' plèce*, variante *keûve è s' lèce* (p. 208) ?

Les mots massacrés pullulent. Un errata, p. 555, intitulé savamment « Corrigenda », donne une liste de coquilles, la plupart insignifiantes parce que ne faussant ni le sens ni la prononciation : *deûs* non *deûx*, *spès* non *spè*, etc. Cette liste s'arrête, on ne sait pourquoi, à la p. 202 du texte ; elle néglige nombre d'erreurs impor-

tantes et même déforme *al discohî* (à l'ébrancher ; p. 27) en *a l' disohî* (à le désosser ; il s'agit d'un arbre !). Reprenons donc la besogne de l'éditeur et complétons un peu cet errata (1) : p. 8 *ichâdrèye*, lire *tchôrnéye* ; 7, 8, 22 *wahî*, l. *wayî* ; 10 *foûmèt*, *rapoulet*, l. *foumèt*, *rapoullèt* ; 25 *di l' Hof'man'*, l. *dèl H.* ; 33 *divins lès cwâtes*, l. *avâ lès cwâres* ; 47 *djouron*, l. *djowion* (joyau) ; 64 *dji vâreû*, l. *vôreû* (voudrais) ; 80 *sinci*, l. *cinsi* ; 82 *qu'on djale*, l. *quond djale* ; 87 *qu'elle avèdje*, l. *avèche* ; 97 *dôlante (odeûr)*, l. *sôlante* ; 169 (*côps*) *d'orèye*, l. *d'ody* ; 176, 216 *cîse*, l. *sîse* (de même 444 *cîzer*, l. *sîzer* ; et 337 *cinsiéûs*, l. *sinciéûs* ; en revanche, 251 *cicorèye*, l. *sicorèye* = fouet ; 268 *sizète*, l. *cizète* = ciseaux) ; 201 *pitchalèdjes* et 209 *pitchalît*, à corriger d'après 458 *pitcholer* ; 203 *al voléye*, l. *al valéye* ; 234 *pwateune*, l. *pwat'nu* ; 235 *auzin*, l. *anzin* ; 237 *auroûle*, l. *av(e)roûle* ; 261 *daye*, l. *dèye* (t. de houill.) ; 271 *on s'èhòdève* (?), l. *on s'è hòdève* ou *s'en écartait* (?) mais *hòder* n'est pas connu au sens de *houwer* et le passage reste suspect ; 302 *acrètch'*, l. *acrèche* ; 303 *ize*, l. *îye* ; 304 *barolèt*, l. *bavolèt* ; 313 *d'èsmacraler*, l. *d' désmacraler* ; 318 *vovâl*, l. *vôvale* ; 319 *fôrire*, l. *forîre* ; 320 *rèspoûné*, *ouhès*, 321 *rèspoûnéye*, l. *rèspouné*, *oûhès*, *rèspounéye* ; 324 *vîrdju*, l. *fîrdju*, *fîrt-djus* ; 326 *s'adènîve*, l. *s'adjènîve* ; *r'troclé*, l. *r'trôk'lé* ; 328 *wâhîve*, l. *wâkîve* ; 329 *Hârtgârt* (?) = *Haur'gârd* (?) ; 332 *tchètés*, l. *tchêtés* ; 332 *dè hwèce*, l. *dès hwèces* ; 345 *èl Hâgne*, l. *hâgne* (« coquille », pris au sens de bénitier !) ; 349 *et c'est-èle*, l. *èt s'è-st-èle* ; 353 *èt s'èstit*, l. *èt s'è-st-i* ; 372 (*côper s'*) *caque*, l. *cagne* ; 383 *on (biche)*, l. *one* ; 396 *diale l' marawe*, l. *diale m'arawe* ; 440, 452 *po l'amon*, l. *po l'amou* ; 441 *èl havéye* l. *èl hayéye* (?) ; 443 (*cokmâr di*) *blégue*, l. *blèk* (cf. DL 715) ; *sayît-st-a beûre* = ? ; 451 *flôwe*, l. *flâwe* ; 452 (*tot l'*) *hondin*, l. *houdin* ; 475 *èl fîr*, l. *èl fîve* (dans la fièvre) ; 493 *les paijis*,

(1) D'autres erreurs sont corrigées plus loin, à propos du glossaire.

l. *plaijis* ; 496 *gouchas*, l. *ouchas* ; *manète*, l. *man-nète* ; 497 *calindjes*, l. *cak'lindjes* ; etc. — P. 351 l'auteur est Noël Ponthier, p. 354 Edg. Renard ; et non l'inverse.

Si la graphie du liégeois lui-même laisse fort à désirer, que dire des autres dialectes ? Littéralement, on perd pied. P. 19, au dire du rapporteur, la langue de certain récit est le dialecte de la Haute-Ardenne, alors qu'il s'agit du parler de Huy (p. 26). — Le hutois dit (*colon*) *môrsá*, et non *mársá* (p. 27). — A Souxhon-Flémalle (p. 12-14), on prononce *a-ou* (avec), *a-ou* (eu), *a-in'* (avons, avaient), *a-eú* (avais) : on imprime à tort *awou*, *awin'*, *aweú*. — P. 234, on n'indique pas que le dialecte est de Namur ; p. 255, qu'il est d'Antheit. Quant aux pièces de Neuville-sous-Huy (p. 82-87 ; 302-313), de Marche-en-Famenne (p. 239 ; 248-254 ; 381-385), et de Moustier-sur-Sambre (p. 491-499), elles sont éditées de telle façon que le dialectologue n'en peut guère tirer parti. Prenons la p. 239 : le mot *chaumale* (buis) est un mythe, on dit seulement *pôke* dans toute la Famenne ; la tautologie *lès-èquenèyes èt lès picètes* devait être corrigée en *l'èk'nèye èt l' grawiète*. Au lieu de *rilutchèye*, *saye*, *fwart*, *mwart*, *djâse*, *djivâ*, *choute*, *li pètit*, *ragroulant*, *s'arètè*, *si-èrinclin*, il fallait écrire *rilâtchèye*, *sâye*, *fwârt*, *mwârt*, *djâse*, *djivau*, *choûte*, *li p'tit*, *ragroulant*, *s'arètè*, *s-t-èrinclin*.

On ne peut ici examiner en détail toutes les pièces du recueil. L'une d'elles, cependant, mérite attention. *Lès cis d' Lîdje* (Ceux de Liège), par NOËL PONTHER, obtient un 2<sup>e</sup> prix : « poème de valeur, au souffle large et puissant », dit le rapport, qui ne formule aucune réserve. Certes, l'effort de l'auteur est des plus méritoires : ses tableaux épiques ont du rythme, de la vigueur et de la couleur. A nos yeux, toutefois, ils ont un grave défaut : la langue est souvent artificielle, entachée d'impropriétés. Et sans le respect de la langue, point de chef-d'œuvre !

Le liég. *māhēner* signifie s'occuper de menus travaux à la maison (ou au jardin), d'où tournailer, vétiller. Il répond littéralement à l'anc. fr. *maisoner* ; mais le sens est toujours péjoratif : un vieil ouvrier, qui doit quitter l'usine, n'est plus bon que pour *mah'ner* (cf. DL). Or notre auteur, p. 316, dit en parlant des fauves qui rôdent en quête d'une proie : *li tropé qui mah'neve atoû d' l'ome* (= qui rôdait...). Il a puisé ce sens abusif, non pas dans la langue parlée qui l'ignore, mais dans le dictionnaire de G. GOTHIER qui traduit simplement : « Rôder : *mahner* » (1). — *Dès flîmes*, c'est de la charpie. On peut dire à la rigueur : *dj'enn'a pus 'ne flîme*, plus un brin (on dira mieux *pus 'ne fligote*). Mais on lit avec surprise, p. 316 : *li flîme di sâtisté qui blaw'tève è s' cèrvé* (la lueur d'intelligence qui brillait faiblement dans son cerveau), et p. 335 : *ine flîme di tinrâlisté*. Expressions trop hardies, que peu de lecteurs comprendront. — p. 319. On ne dira jamais *wédi lès-âmeyes* ; cf. DL. — p. 324. Où l'auteur a-t-il pêché cette énormité : *â solo s' lombrant* (= au soleil couchant)? La jolie expression *a slombrant* n'existe qu'en chestrolais et se décompose en *a s'l(o) ombrant* ; cf. Etym. w. et fr., p. 217. — p. 328. D'où tient-il ce monstrueux *nompou-leûsté* (impuissance, indolence)? cf. DL *nôpouhe*. — *wand'ler* (non liég., mais connu à Verviers ; all. *wandeln*) est intransitif et signifie « flâner, errer comme un badaud ». L'auteur ose dire, p. 334 : *l' peûpe èt nôblèsse si wand'lît come dès frés* (!). Au reste, il affectionne l'emploi du réfléchi : 315 *l'édjâhe s'ênêwih d'èwarants marasses* ; 328 *li bîre si goûrdjèye a sopènes* ; 328 *si front si wâhîve* [lire *wâkîve*] *d'on casse* « son front se coiffait d'un casque ». Ce tour, imité du français où il est d'ailleurs ancien et populaire,

(1) Le petit *Dictionnaire français-wallon* de GUSTAVE GOTHIER (Liège, 1879) a rendu de bien mauvais services à nos auteurs qui l'ont pris pour un évangile, au lieu d'interroger la langue vivante.

nous paraît être un néologisme dans ces phrases wallonnes. — *kinoye* = quenouille ; t. arch. resté dans des expressions proverbiales : *diner dèl kinoye* (à qn), lui donner de l'embarras, du fil à retordre. L'auteur, p. 334, parle de la *diloûhante kinôye* (sic ! rimant avec *vôye*) ; il veut sans doute dire la lamentable discorde ; mais cet emploi figuré est trop hardi. Que penserait-on de celui qui écrirait en français : « le lamentable fil à retordre » ? — Le liégeois dit plaisamment : *i s' mèt' dès balowes èl tièsse* « il se met des hannetons dans la tête » (= des billevesées ; *mète dès balowes èl tièsse* à une jeune fille = lui conter fleurettes). FORIER traduit maladroitement : « *balow*, fleurettes, chimères, illusions ». Notre auteur, qui ne se défie pas de FORIER, écrit bravement, p. 338 : *on n' pout tot-fèr rèhandi lès balowes qui l' destinéye rivièsse còp so còp è broûli* ; litt<sup>t</sup> : « on ne peut constamment réchauffer les hannetons que la destinée renverse coup sur coup dans la boue ». Joli exemple de métaphore incohérente. — *misse* = rate ; au fig., *i n'a nòle misse* ou *c'è-st-on sins-misse*, il est comme un dératé, trop nerveux, impatient. L'auteur, p. 339, écrit que Liège n'avait jamais supporté *sins misse* tel gouvernement. Dans l'emploi courant, *sins misse* = « sans patience » ; ici, = « sans impatience » !

Nous pourrions continuer de la sorte, mais il suffit. L'auteur nous gardera-t-il rancune de notre « leçon » ? Nous aimons à croire que non. Il a fait de son mieux. Il veut innover, ce qui est louable ; il se trompe parfois, ce qui est inévitable. Comme la plupart de ses confrères, il pèche par ignorance philologique, par défaut de sens critique. Mais on regrette que la Société paraisse encourager de telles erreurs. En les publiant sans réserve ni correction, elle les couvre de son autorité et les propose à l'imitation de nos écrivains. Est-ce cela l'« évolution inévitable »?...

Un *Glossaire* de six pages termine le volume. Louons l'éditeur de son zèle, mais non hélas ! de sa connaissance du wallon, ni même de sa méthode philologique. Ce glossaire — non signé, ce qui implique sans doute approbation de la Société — fourmille d'inexactitudes ; il est fort incomplet ; et surtout il montre une tendance déplorable à enregistrer, sans réaction, toutes les fantaisies linguistiques de nos littérateurs patoisants. Le dialectologue doit se défier de la langue des auteurs, du moins de certains. Si, au lieu de *cramiète*, il entend *craminète* de la bouche d'un vieux paysan qui ne connaît que son patois, il prendra en considération cette forme aberrante. S'il la rencontre sous la plume d'un auteur liégeois qui puise son vocabulaire aux sources les plus diverses, qui mélange sans critique ardennais, verviétois, hesbignon ou condrusien, qui peut avoir mal entendu, mal noté telle prononciation ou telle acception, il gardera une prudente réserve. Le plus sage, dans ce cas, n'est-il pas de s'en tenir à la forme authentique *cramiète* ?

Dans ce glossaire revient souvent la mention : « manque à Haust DL ». Devons-nous dire que nous connaissons la plupart des mots et des sens qu'on signale de la sorte ? Le DL les a écartés délibérément, comme étant des « créations littéraires » (*s'èsbruzî* s'embraser), ou des mots détournés maladroitement de leur sens propre (cf. DL, note de la p. xxiv).

Tous les dialectes se trouvent ici confondus. Or la localisation des mots est de première importance, bien plus que l'analyse minutieuse des formes grammaticales. Dire que *s'abouler* est « v. réfl. » fait sourire ; de même : « *alû-tchîve*, ind. imp. 3 de *alûtchî* ». Cela encombre et fait penser aux éditions de textes du moyen âge. Le wallon appartiendrait-il déjà au passé ? — Notez simplement : « *alûtchî*

regarder » ; mais ayez soin d'ajouter le nom de l'auteur (A. XHIGNESE), qui use de ce mot inconnu à Liège.

Reprenons, ici encore, la tâche de l'éditeur et corrigeons, sans plus de retard, un certain nombre de méprises plus ou moins fortes qui, venant de cette source, risqueraient de s'accréditer (1).

*ach'léye* (Moustier-s.-S.), « faisceau de gerbes ». — Lire : « scène désagréable ».

*ahale*, employé par N. PONTHER, est ard. et non liéq. ; c'est une planche clouée au mur pour y ranger des objets. N'a jamais signifié éventaire, tréteau ; cf. DL *ahelète*.

*s'ahoudiner* (Antheit ; et non *-ou-*), dérivé de *houdin*. Le sens est péjoratif : s'acoquiner.

*améti* (!), barbarisme forgé par le glossaire. Dans le texte, p. 157, il fallait lire *amétans*, du v. *amète*, accuser.

*bâki* (Marche-en-Famenne). Lire *bâkè*, et de même *manchotè*, *ragroulè*, *rilâtchè*.

*bêrôler* (Neuville-sous-Huy ; et non *-o-*), rouler en désordre ; plutôt que « se bousculer ».

*boskèyon* (Huy), sans traduction, est suivi d'un [?] ! Le contexte montre un *boskèyon* qui, à coups de cognée, veut abattre un arbre. Qui ne connaît, par La Fontaine, le fr. boquillon (bûcheron : Dict. Gén.) ?

*chaumale* est à canceler ; voy. ci-dessus, p. 164.

*choûrchîye* (Moustier-s.-S.), « charge ». Définition trop générale ; c'est « plein le tablier ».

« *couchas* 497, n. m., porcelet ». Confusion amusante. Le texte de Moustier-sur-Sambre parle de cerisiers tellement chargés de fruits que *c'è-st-a crwêre qui lès couchas skèt'ront*. Un *coucha* (nam. *cocha*, liéq. *cohé*), c'est une branchette (chargée de fruits) ; *skèter* (nam. *chèter*, liéq.

(1) Dans cette liste, on ajoute le nom de l'endroit où le mot est signalé.



*hèter*), = rompre en formant des esquilles. On ne s'attendait pas à voir des *couchèts* (porcelets) dans l'affaire !

*craminète*. Voir ci-dessus, p. 167.

*craquins* (Famenne) « mâche-fers » (!). — Lire : « du mâchefer » = *dès crakins*.

à *civar*, forme suspecte, à remplacer par le liéq. à *coron*, au bout ; cf. DL *cwè* 2.

*dèscrouki*. Lire *dèscrouki* (Neuville-sous-Huy) ; la voyelle atone liéq. *i* = en hutois *é* (intermédiaire entre *i* et *é*). Les textes édités notent ce son à tort et à travers.

*disbraugn'néye* (Moustier-s.-S.) « barbouillée ». — Lire : « débraillée ».

*djivron* (306 ; ajouter 88), est suivi de [?]. — C'est le purin ; cf. DL 717.

« *èfouwî*, bourrer (sa pipe) ; p. 91 ». — !!! car il y a ici breelan d'erreurs : 1° *èfouwî* est un barbarisme forgé par le glossaire. — 2° Un auteur liégeois, A. XHIGNESSE, qui a du génie mais qui professe l'anarchie en fait de lexique et de grammaire, écrit p. 91 : *ritapes-tu la mès lètes...? èfowes-tu t' pîpe avou?* Il veut dire : « allumes-tu ta pipe avec (mes lettres jetées au panier)? ». Il devait dire : *esprinds-s' ti pîpe avou?* mais le terme usuel *esprinde* est bien trop banal ! Par malheur, *èfouwer* n'a jamais signifié que « exciter (qn contre qn) ». Si le sens étymologique est « mettre en feu », l'usage n'admet que le sens figuré. — 3° Le glossateur, qui n'y a vu que... du feu, traduit son *èfouwî* (!) par « bourrer (sa pipe) ». Comme si jamais fumeur avait bourré sa pipe avec du papier !

*èhiyonder*. Cf. DL 718.

*ètizèye*, « nom de maladie ». — C'est l'étiisie !

*flantchi* n'est connu que comme t. de boucherie : « flanc (de bœuf) » ; cf. FORIR et DL. Un auteur liégeois, p. 467, parlant d'un cavalier qui étreint de ses genoux les flancs de son cheval, au lieu de dire *lès costés*, dit *lès flantchis* !

Pourquoi? Parce que GOTHIER donne laconiquement : « Flanc : *flanchi* » ! Voilà comme se forme ou se déforme le wallon prétendument littéraire.

*hêrî* « inviter » (!). Traduction inexacte ; cf. DL.

*juler* (Famenne). Lire *jûlè* ou plutôt, croyons-nous, *chûlè* ; cf. Bull. Dict. w., 13, p. 18.

*mah'ner*, « rôder » (!). Voir ci-dessus, p. 165.

*nânôye* (Neuville-sous-Huy), « commère ». — Non ; c'est une forme variée du liég. *cânôye* « paresseuse ».

*nompôleûsté* (!). Voir ci-dessus, p. 165.

*pairî*, « aller? » — Cf. DL *pêrî*.

*poli* (Antheit) : « *sâvadje poli*, fleur odorante? » — C'est le serpolet ; cf. DL *poleûr* 1.

*rêner*. Lire *rèner*, pp. 316, 320.

*ribol'té* (Antheit), « adj.? en parlant d'un cheval ». — Le sens est sans doute : fourbu. Dérivé de *bolèt*, boulet.

*r'mouyer* (Neuville-s.-Huy). Lire *r'mouwer*.

*rouûdi* (ib.). Lire *roudi*.

« *souf'nî*, partie des anciennes cheminées où se recueillait la suie (*souffe*)? (manque à Haust DL) ». — Cette suie est bien malencontreuse et jure avec le contexte, qu'un philologue interrogera tout d'abord. L'auteur, p. 445, décrit la salle d'un café : « sur la planche supérieure du *souf'nî*, dit-il, on laissait deux caisses de cigares ». On devine, on doit deviner qu'il s'agit d'une étagère ; et, de fait, le *souf'nî* (t. emprunté du fr. « souvenir ») est un petit meuble où l'on étalait des souvenirs, des bibelots, etc. Le mot ne manque pas au DL ; il est à l'article *sov'nîr* ; mais, comme le verviétois LOBET seul donne *souf'ni* au sens susdit et que nous ne l'avons pas retrouvé dans la tradition orale, le DL en laisse la responsabilité à LOBET. Ajoutons que la forme *souf'nî* est visiblement incorrecte.

« *tèsihî*, 273, tergiverser ». — Ajouter que ce verbe se lit encore p. 212 (défiguré en *tènhi* !). Il appartient à la

langue composite, très riche mais non moins trouble, d'A. XHIGNESE. Nous-même l'avons noté en 1903 chez le même auteur (Bull. Soc. Litt. wall., 43, 279) : « *tèsi* ou *tèsihi* (?) ». Le mot reste suspect sous ses trois formes, dont *tèzi* serait la plus acceptable. Le DL donne seulement *tèzi* comme syn. de *boûtener* ; cf. Etym. w. et fr., p. 247.

*trihâne* (Antheit), f., tapage. — L'essai d'étymologie, ajouté dans le *Glossaire*, ne nous paraît pas heureux. C'est plutôt un dérivé de *trêhe* contaminé par *banne* (\**bâne*) « bande ».

*vitolèt*. Encore un mot d'A. XHIGNESE, donné avec un (?) en guise de traduction. S'agit-il du *violet* hutois (boulette de viande hachée : DL)? Ou plutôt d'une espèce de pomme de terre? Dans ce cas, cf. Bull. Dict. w., 17, 77, à propos du fr. *vitelottes*.

Enfin, le *Glossaire* est incomplet. Nous avons noté plus de 25 mots rares ou inédits qu'il fallait relever : *dague-daler* (82 ; Neuv.-s.-Huy), *grelotter* ; *djame* (58 ; Hollogne-aux-Pierres), *gros sabot* ; *glome* (398 ; Hognoul), *gros sabot*, cf. DL *bloume* ; *vèrquiner* (496 ; Moustier-s.-S.), *se démener* ; etc.

### Histoire littéraire. Critique.

22. Dans le *Dictionnaire Liégeois*, p. XVIII de l'Introduction, J. HAUST résume à grands traits l'histoire de la « Littérature dialectale liégeoise » à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle.

23. LAURENT LOMBARD. *La vitalité romane de Malmedy* (Verviers, Leens [1932] ; in-12, 238 p.). — Contient notamment une histoire de la littérature patoisante et de la tradition orale au pays de Malmedy, le tout émaillé de citations d'auteurs wallons, d'anecdotes, de détails inté-

ressants sur les mœurs et coutumes, les types et les figures populaires.

24. Dans la « Défense Wallonne » (Bruxelles, 1932 ; 15 n<sup>os</sup>) JULIEN FLAMENT publie régulièrement sous le titre *Au jardin des patois*, une très vivante chronique littéraire sur les récentes publications en dialecte.

25. A propos du t. 64 du « Bulletin de la Société de Littérature wallonne », dont nous parlons ci-dessus, un critique de haute valeur, ALFRED DUCHESNE, écrit (dans le journal liégeois *La Meuse*, 6 nov. 1932) un article sévère mais juste, intitulé *Notre vieux wallon. Impressions d'un Liégeois qui a quitté Liège*. — Tout serait à citer. Bornons-nous aux passages suivants :

... La première impression est que, si le wallon disparaît en tant que langue populaire, il tend à se développer littérairement. Le clavier de son inspiration s'est étendu, sa syntaxe s'est compliquée, son vocabulaire s'est enrichi et raffiné. Il devient même difficile à un Liégeois un peu retardataire, qui ne connaît que le wallon courant et qui comprend sans peine Defrecheux, de lire les textes publiés dans le susdit Bulletin. Comme les braves gens peu habitués aux lectures littéraires, il soupire, découragé : « Ce sont de trop beaux mots pour moi ! »...

Le souci très louable de n'employer que le terme propre et des mots purement wallons a poussé les auteurs à ressusciter des mots tombés en désuétude et des termes techniques... On est dérouté également par des termes abstraits qui répugnent au wallon... Certaines pages littéraires font l'effet de ces compositions que l'on trouve dans les recueils d'exercices sur les langues étrangères et où sont systématiquement accumulés tous les termes et expressions d'un vocabulaire technique...

Dans la plupart des morceaux publiés, l'élément descriptif domine nettement. Or l'abus de la description caractériserait les littératures en décadence...

La conclusion à tirer de tout cela serait que ce goût byzantin du verbalisme et de la « littérature » dans le sens péjoratif de ce mot, est la négation de l'essence et de la nature de notre littérature

wallonne. Le charme de notre littérature dialectale réside dans la fraîcheur de son inspiration, dans sa naïveté, dans sa sincérité et son naturel...

### Ethnographie. Folklore.

26. *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne* (Liège). — Les tables de cet important périodique ont paru en 1932. Elles comprennent un index alphabétique du t. 2 et une table systématique embrassant les tomes 1 et 2. Excellent système, qu'on ne saurait trop recommander et que l'on doit à l'intelligente direction de J. M. REMOUCHAMPS.

27. W. RAVEZ. *Le Musée de Folklore de Tournai* (Dans « La Vie Wallonne », 12<sup>e</sup> année ; pp. 325-332 ; juin 1932). — Un Musée de Folklore a été inauguré à Tournai en mai 1930. Le conservateur M. RAVEZ décrit ce que contient dès à présent cette « Maison Tournaisienne ». Il expose ensuite le programme que l'on compte réaliser pour rappeler le souvenir du Tournai disparu.

28. Dans « Le Folklore brabançon » (Bulletin du service de Recherches historiques et folkloriques du Brabant), 11<sup>e</sup> année, on lira avec intérêt une notice de M. VAN HAUDENARD sur le *Pèlerinage à Sainte Renelde*, honorée dans l'église St-Julien d'Ath (n<sup>o</sup> 64 ; pp. 264-269) ; et une autre de E. BOURGUIGNON sur le *Grand Tour de Basse-Wavre* (n<sup>o</sup> 65 ; pp. 329-340), marche mi-religieuse mi-folklorique du Brabant wallon, défilé de pèlerins, cavaliers ou piétons, le dernier dimanche de juin.

29. Dans ce même n<sup>o</sup> 65 (pp. 293-328), un article étendu sur *Basin le bon larron*, par GEORGE LAPORT (Tiré à part, 38 p., avec le sous-titre *Conte ardennais*. Bruxelles, Vieille Halle au Blé, 12 ; 1932). — Ce conte, qui est une vraie chanson de geste, attesterait la persistance du souvenir

carolingien dans nos régions. M. L. nous dit qu'il tient cette version de la bouche du fils d'un colporteur qui ne savait ni lire ni écrire et qui est mort en 1894 à Fraiture-sur-Amblève. Il confronte son texte avec la version scandinave, la version néerlandaise et la version flamande, publiées respectivement par Gaston Paris, M. de Saint-Genoix et E. Van Heurck. Il émet l'avis que la chanson primitive est probablement originaire de l'Ardenne. Mais cette « version wallonne », comme il l'appelle, lui a-t-elle été contée en wallon ou en français? Aucun détail sur ce point important. En tout cas, on reconnaît sans peine qu'il l'a « stylisée », plus ou moins consciemment.

30. GEORGE LAPORT. *Les Contes populaires wallons* (Helsinki, 1932 ; FF Communications n° 101 ; in-8°, 144 p.). — Donne l'analyse et le classement des contes populaires de la Wallonie, d'après le système adopté en Finlande par l'Académie des sciences.

31. Dans « La Défense Wallonne » (13<sup>e</sup> année, 1932 ; 15 n<sup>os</sup>), LOUIS BANNEUX (1) continue la série des *Spots ardennais*, proverbes qu'il a recueillis et qu'il publie dans ce même périodique depuis 1930 (voir ce Bull., 5, p. 156 ; 6, p. 265). — Le regretté folkloriste y donne aussi le texte de deux causeries, l'une (n° 5) sur *le Folklore musical* ; l'autre (n° 8) sur *la Météorologie populaire*.

32. LOUIS BANNEUX. *Folklore ardennais. La naissance et le baptême, au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans la région de la Baraque de Fraiture* (Dans « La Vie Wallonne », t. 13, pp. 79-90). — Collection de notes récoltées par l'auteur

(1) LOUIS BANNEUX, Directeur au Ministère des Travaux Publics, né à Rochefort en 1869, est décédé le 13 décembre 1931. Il s'était spécialisé dans la notation des légendes et des coutumes ardennaises. Voir, dans « La Vie Wallonne », t. 13, pp. 161-164, l'article nécrologique que lui consacre IVAN PAUL.

au cours de ses enquêtes. Ces notes en réalité concernent la plus grande partie de nos Ardennes.

33. Depuis décembre 1931 (dernier n° de la 20<sup>e</sup> année), *El Mouchon d'aunias*, revue wallonne de La Louvière qui publie les œuvres des écrivains patoisants du Centre, a fait peau neuve : il paraît en fascicules mensuels in-8°, très joliment présentés, et réserve une part appréciable au folklore régional. Cette heureuse transformation est due en grande partie à l'influence d'un de ses meilleurs collaborateurs RAOUL NOPÈRE. Nous relevons des notices en patois sur les sujets suivants : la cuisson du pain il y a 50 ans (n° 1 de la 21<sup>e</sup> année ; 1932) ; les enseignes (ib.) ; les sobriquets à Haine-Saint-Pierre (n° 3) ; le jeu de *tourpène*, toupie (n°s 4 et 5) ; les *pinchonisses*, amateurs de pinsons (n°s 6 et 7) ; le jeu de *dwate*, bâtonnet (n° 8) ; le *dragon*, cerf-volant (n° 9) ; le jeu de *guîyes*, quilles (n° 10) ; le jeu de *mas*, billes (n° 12) ; les expressions diverses qui traduisent : « nous sommes riches » (n° 6), ou « ène calote, un soufflet » (n° 8). — Nous conseillons vivement à la rédaction de persévérer dans cette voie, si féconde pour l'étude du dialecte et de la vie populaire. Il faudrait aussi paginer de façon continue les 12 n°s de chaque année et dresser la table des matières.

34. CHARLES DUBOIS. *Vieilles choses d'Ardenne*, souvenirs folkloriques ; 2<sup>e</sup> éd. (Malmedy, Gerson, 1932 ; in-8°, 150 p.). — M. l'abbé DUBOIS, fondateur et conservateur du Musée de Folklore de Malmedy, évoque dans ces pages émues la vie de Bodange sur la Sûre, il y a un demi-siècle. L'auteur se défend d'avoir voulu faire un travail scientifique. Son œuvre néanmoins offre, au point de vue folklorique, un réel intérêt documentaire.

35. JOSEPH MEUNIER. *Verviers la bonne ville* (Paris-Bruxelles, L'Églantine, 1932 ; in-8°). — Fait revivre le

récent, passé verviétois : jeux populaires, langage imagé, types pittoresques, rues et venelles d'autrefois.

36. LOUIS CORNET. *Les petits métiers de la rue* (Almanach Mathieu Laensbergh ; Liège 1932 ; in-16 ; pp. 58-62 ; à suivre). — Continue les « Souvenirs d'un vieux Liégeois », que l'auteur a publiés dans le même petit périodique, de 1927 à 1931.

### Toponymie.

37. Du 1<sup>er</sup> Congrès International de Géographie Historique (août 1930), a paru le t. I, *Compte rendu des Travaux du Congrès*, Bruxelles 1931. On y trouve, pp. 104-106, la communication de JULES FELLER, *Toponymie et Topographie* (que nous avons analysée dans ce Bull., 5, p. 159), et le résumé de la discussion qui a suivi cet exposé. M. VAN DE WIJER n'admet pas les suggestions de M. FELLER : « Les répertoires, dit-il, doivent avant tout être pratiques et peu coûteux, ce que seront les glossaires alphabétiques ». M. LINDEMANS préconise la méthode de la Société de Toponymie de Louvain. — Dans le t. II, *Mémoires* (Bruxelles, 1931), on lira l'exposé complet du système « topographique » recommandé par M. FELLER. Nous avons dit à ce sujet (dans ce Bull., t. 6, pp. 274-275) notre opinion, qui tend à concilier les deux points de vue opposés.

38. JULES FELLER. *Les noms de lieu du type « Crève-Cœur »* (Dans ce Bull., 6, pp. 187-196). — L'auteur montre à quelle association d'idées ce nom étrange doit son origine : il est purement sentimental et désigne « ce qui crève le cœur » ; c'est un nom de défi de seigneur à seigneur. Étude suggestive, qui donne, en quelques pages, un aperçu général de la création des toponymes au point de vue sémantique.



39. EDGARD RENARD. *Les Toponymies Communales* (Dans ce Bull., 6, pp. 197-205). — L'inventaire de la Wallonie est à peine commencé. Pourtant, la tâche est urgente : les noms traditionnels tombent de plus en plus dans l'oubli. Il importe donc de simplifier la méthode, en laissant provisoirement de côté le dépouillement des archives pour porter sur la tradition orale l'effort le plus vigoureux. Pour cela, on ne doit pas attendre que les collaborateurs disséminés apportent au centre la documentation. Il faut aller à eux. L'enquêteur étudiera au préalable une région délimitée ; puis il choisira, dans chaque commune, un ou deux correspondants capables et dévoués qui travailleront sous sa direction, de façon à recueillir les éléments complets de la documentation vivante.

40. A titre d'exemple de monographie simplifiée, EDGARD RENARD publie ensuite une *Toponymie de la Commune de Lantin*, avec carte au 5.000<sup>e</sup> (dans ce Bull., 6, pp. 207-212). Carte et glossaire lui paraissent représenter le type de travaux qu'on peut raisonnablement solliciter de collaborateurs de bonne volonté.

41. JULES HERBILLON. *Toponymie de la Hesbaye liégeoise* ; fasc. V, *Villers-l'Évêque* ; in-8<sup>o</sup>, pp. 97-156, avec carte au 10.000<sup>e</sup> (Wetteren, 1932). — Nous avons déjà dit, à propos des quatre premières parties, la valeur de cette contribution à l'étude de la toponomastique liégeoise (1). La V<sup>e</sup> partie est, comme les précédentes, d'exécution très heureuse. Une Introduction renseigne le lecteur sur les antiquités gallo-romaines, la seigneurie, la paroisse, la population, l'industrie et le commerce, enfin la topo-

(1) Voir ce Bull., 5, p. 161 ; 6, p. 271. — Prix de la V<sup>e</sup> partie : 10 fr., chez l'auteur, 62, rue du Cloître, Bruxelles, II<sup>e</sup>. — La VI<sup>e</sup> partie, *Odeur*, est sous presse. Viendront ensuite *Kemexhe* et *Freloux*.

graphie. Le relevé des 270 lieux-dits, classés alphabétiquement, est fait avec un soin minutieux. Parmi les articles les plus intéressants, nous avons remarqué *parchea*, *prickette*, *pourprise*, *tchèbou*, *chace*. L'auteur fait de nombreux rapprochements utiles et, çà et là, un essai d'étymologie.

42. LUCIEN ROGER. *Le toponyme roman Ham, Han* (« Bull. de l'Institut archéol. du Luxembourg », t. 8, p. 65-70 ; Arlon, 1932). — Cette question d'étymologie a déjà fait couler beaucoup d'encre. L'auteur défend à nouveau sa proposition (germ. *haim*) et oppose de nouvelles objections aux autres thèses.

43. LUCIEN ROGER. *Essai de classification par époques des noms de lieux du Luxembourg* (« Annales de l'Institut archéol. du Luxembourg », t. 62, pp. 36-52 ; Arlon, 1931). — Esquisse synthétique où l'auteur classe, par époques de création, une quantité considérable de matériaux intéressant la toponomastique luxembourgeoise. Espérons que M. R. pourra un jour publier l'étude détaillée dont ces pages suggestives, bourrées d'énumérations, forment le schéma ou la table des matières.

44. JULES VANNÉRUS. *Le Cartulaire de l'abbaye d'Echternach 698-1222* (Dans ce Bull., 6, pp. 213-240). — L'auteur montre l'importance de ce recueil au point de vue toponymique. Bien qu'il s'agisse du Grand-Duché, mainte observation de M. V. concerne le Luxembourg wallon.

45. Les savantes leçons de J. MANSION sur l'*Histoire du néerlandais d'après les noms de lieu* (dans ce Bull., 6, pp. 17-69) intéressent aussi la toponymie wallonne, surtout en ce qui concerne l'élément francique : noms en *-lār*, en *-apa*, et dérivés de *hōi* (*Huy*, *Houille*, *Hoyoux*, *Houyet*).

46. JOSEPH BASTIN. *Un document allemand sur la Fagne wallonne* (Dans ce Bull., 5, pp. 240-248). — L'auteur publie le texte complet de ce curieux document. Il l'accompagne d'un commentaire qui explique certains noms de lieu et de personne.

47. JOSEPH BASTIN. *Enclaves du Luxembourg sur l'ancien territoire de Malmedy*, avec une carte (Dans le « Bull. du Dict. w. », t. 17, pp. 21-27). — Ces enclaves, au nombre de cinq, figurent sur l'original de la grande carte de Ferraris. On n'en connaît pas l'origine. Les historiens de la principauté de Stavelot-Malmedy n'en font aucune mention. L'auteur démontre, à l'aide de textes inédits, que les habitants de ces enclaves n'étaient pas sujets du Luxembourg ; seuls, leurs biens étaient soumis à certaine redevance.

48. Dans la *Semaine* de Malmedy, FR. TOUSSAINT a publié en 1932 une série d'articles où il traite des noms de lieu de la région malmédienne. Le relevé de ces noms peut être utile, ainsi que les détails historiques ou topographiques qui les accompagnent ; mais nous ne goûtons guère les étymologies plus ou moins savantes de l'auteur. Elles font trop souvent revivre des erreurs que l'on croyait tuées depuis longtemps. *Faymonville* a été dûment expliqué dès 1924 comme étant la villa d'un nommé *Femmond* ou *Finmond* (1) ; on réédite ici l'ancienne explication « villa du mont des hêtres », ce que contredit la phonétique. Le nom de la rivière appelée *Helle* signifie manifestement la « Claire » ; M. T. tire ce mot du moyen haut all. *halde* (escarpement, montagne) !

49. AUGUSTE VINCENT. *La toponymie des chefs-lieux de canton* (Dans le « Bull du Dict. w. », t. 17, pp. 315-319). —

(1) J. BASTIN, dans « Folklore Eupen-Malmedy-St-Vith » (1924), t. 3, p. 141.

L'auteur recherche s'il y a des caractères communs aux noms des localités qui sont devenues relativement importantes et qui ont été chargées du rôle de chef-lieu d'une région.

50. G. HECQ. *Histoire de Fontaine-l'Évêque* (parue en 1931). — On y trouve une longue énumération de lieux-dits, avec çà et là un timide essai d'interprétation philologique. Au demeurant, d'après le compte rendu de V. ROUSSEAU (*Revue belge de Phil. et d'Hist.*, t. 11, p. 423), l'auteur fait preuve d'une « incompréhension totale du passé ».

51. ANDRÉ COLLART-SACRÉ. *La libre Seigneurie de Herstal, son histoire, ses monuments, ses rues et ses lieux-dits* (Liège, G. Thone ; gr. in-4° raisin sur deux colonnes, avec de nombreuses illustrations). — Nous avons déjà (dans ce Bull., 5, p. 165) signalé ce bel ouvrage. Depuis lors, nous avons reçu les pp. 97-304 du t. II : l'érudite et patient archéologue poursuit la nomenclature alphabétique des rues et lieux-dits, dont il compose une copieuse « encyclopédie herstaliennne », à l'instar de ce que Th. Gobert a fait pour Liège. Voici quelques notes de lecture. — Il faudrait distinguer typographiquement les toponymes vivants de ceux qui sont désuets ou connus seulement par les archives. — Il y a beaucoup de longueurs et de rapprochements superflus : p. 104, à propos de *chaineau*, le lecteur ne voit pas clairement si ce nom est encore usité ; mais on lui cite une kyrielle d'appellations analogues : *chainay*, *Chaineux*, *Chénéé*, etc. De même, p. 109, v° *Chant(e)raine*. — p. 152, *clawenne*. L'auteur émet deux hypothèses ; il aurait pu comparer aussi *clawîre* (voy. *Top. de Jupille*). — p. 154, *Les Combles*, nom donné à plusieurs hauteurs, est d'abord expliqué par le fr. *comble* (*cumulus*) ; puis l'auteur se demande si ce n'est pas une « viciation » du fr. *combe* (vallée) ;

enfin, il accumule des comparaisons où on lit avec surprise *Comblain*, *Combiet mosti*. Même intempérance p. 242, v<sup>o</sup> *falise* ; et p. 251, où défilent des toponymes qui contiennent prétendument *fief* ou *vassal* : « *fiesta* (Tavier), *fin de coisse* (Hamoir), *vassale* (Xhoris), *Bouffioulx*, *Aineffe* », etc. — p. 166, *copille* est bien l'équivalent de *copète* (somet). Godefroy a tort de traduire « menue branche », au lieu de « tête (de saule) ». — D'après l'auteur, *gabelle* vient de l'all. *gabe* (p. 169, n.) ; *digue*, du celtique *dik* (p. 204) ; *Solway*, n. de fam., de *sol wez*, sur le gué (p. 239). L'étymologie de *forière*, p. 261, est de même inexacte, malgré l'autorité du « Bull. Soc. Wall. », 61, p. 168 ; voy. DL *forîre*. — p. 269. Dans *Fort Picard* (nom récent, du XVIII<sup>e</sup> siècle), l'auteur voit l'anc. fr. *fors* (dehors), *fort* (chasse réservée), d'où *fourré* (où se retirent les bêtes sauvages), d'où aussi *fôrer* (les bêtes) et (mettre un animal en) *fourrière* ! Chose curieuse, il oublie de rappeler le *Fort Picard* de Huy. — p. 274, en *Futvoie* (1544 ; en *Futtevoie*). L'auteur n'admet pas l'explication *foû d' vôte* (= hameau sis à l'écart), à cause de la prononciation wallonne *fû d' vôte*. Il analyse « *just-voie* : voie du bois » (!). — p. 285, *Grimboirieu* (w. *Grébèrowe*) serait, d'après lui, « rieu de Grim ». Les plus anciennes mentions étant *Griboriwe* 1458, *Grimboiriwe* 1557, il est évident que c'est le rieu de Grimbert ou de Grimbald. — p. 285. A signaler *Grinday*, mot employé jadis à Wandre et Herstal au sens de « île, dépôt de gravier dans le lit du fleuve » ; c'est l'équivalent de *hadrène* (qui est resté dans le langage courant) et le diminutif de *grente*, qui figure dans un texte de 1563 : « Quant a les *grentes* ou isles ou alluvions... ». Ajoutons que ce mot intéressant est emprunté du néerl. *grind* (gravier). — Nos remarques ne visent nullement à déprécier une œuvre très estimable. Elles prouvent seulement que M. C. n'est pas philologue de métier, pas plus que n'était d'ailleurs Gobert, qui a commis

pas mal de menues erreurs de ce genre. Il faut, pour traiter les questions de philologie, une méthode rigoureuse qui ne s'acquiert que par un long et prudent et patient exercice. Et le philologue le plus rompu à cet exercice se voit encore exposé à commettre bien des bévues !

### Orthographe.

52. Dans « La Défense Wallonne », 13<sup>e</sup> année, 1932, après un article *Pour la prose tournaïsiennne* (n<sup>o</sup> 10), CARLOS ROTY a publié de très intéressantes *Notes sur l'orthographe tournaïsiennne* (n<sup>os</sup> 11-15 ; 14<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 1 et 2), où il s'inspire courageusement du système Feller, qu'il s'efforce d'adapter à son dialecte. Nous ne lui chercherons chicane qu'au chapitre des diphtongues (n<sup>os</sup> 14-15), où l'on voudrait plus de clarté. L'auteur les distingue en *vraies* et *fausses*(?). « La langue française, dit-il, ne possède plus de vraie diphtongue... En tournaïsienn, nous avons de vraies diphtongues ; elles constituent le point le plus délicat de la phonétique tournaïsiennne. » Il s'agit des sons si étranges pour l'oreille étrangère, qui sont notés vulgairement par *-eo*, *-eau*, *-eon*, *-eô*. Ce sont des diphtongues spéciales, mais elles ne sont pas plus vraies que celles du français. D'autre part, on est surpris que l'auteur ne parle pas de triphongue. Nous avons noté à Tournai *pyè<sup>o</sup>* peau, *nwayè<sup>o</sup>* noyau, etc. (1) Le français possède d'ailleurs aussi certaines triphongues : *ouaille*, *il piaille*.

53. L'Introduction (pp. XXVI-XXVIII) du *Dictionnaire Liégeois* donne un résumé de l'orthographe adoptée dans cet ouvrage.

(1) Voir également CH. DOUTREPONT, *Notes de dialectologie tournaïsiennne* (Zeitschrift f. frz. Spr. u. Litt., XXII, p. 69).

### Phonétique.

54. ANTOINE GRÉGOIRE et HENRI COLLETTE. *Notes sur la phonétique syntactique du patois de Malmedy* (« Bull. du Dict. w. », 17, pp. 199-210). — Les auteurs rectifient et complètent la dissertation de K. FESTER, *Satzphonetik im wallonischen Dialekt Malmedys* (Halle-a.-S., 1911). Ils auraient pu, semble-t-il, signaler et, éventuellement, discuter l'important compte rendu que J. BASTIN a donné de cet ouvrage (Bull. Dict. w., 6, pp. 112-116). — Notons, en passant, que c'est la première fois que l'on use, dans une publication de la Société de Littérature Wallonne, de l'alphabet phonétique international, cher à nos confrères germanistes.

55. L'Introduction (pp. xxviii-xxxI) du *Dictionnaire Liégeois* contient des notes de phonétique sur les consonnes en liégeois.

### Sémasiologie. Géographie linguistique.

56. DORA AEBI. *Der Marienkäfer, seine französischen Namen und seine Bedeutung im Volksglauben und Kinderspruch* (Aarau, Sauerländer, 1932 ; in-8°, 127 p.). — Dans tous les pays, la coccinelle a reçu du peuple des appellations curieuses, dont l'étonnante diversité montre que cet insecte joue un grand rôle dans l'imagination populaire et dans le folklore. On la considère comme un porte-bonheur, comme un oracle. Les enfants aiment la « bête à bon Dieu » et ne la tuent jamais. S'ils la prennent, ils lui adressent des formulettes rimées, pour qu'elle porte un message au ciel, pour qu'elle leur donne de l'or ou son plus bel habit, pour qu'elle leur dise quelle heure il est, s'il fera beau le lendemain, etc. Cette croyance remonte très haut :

dans l'antiquité germanique, on appelait l'insecte « l'oiseau de Freya », déesse de l'amour et du mariage ; il était aussi consacré à Freyir, dieu du soleil et des oracles. Chose curieuse, la tradition latine est muette à l'égard de la coccinelle, dont le nom fut créé au XVIII<sup>e</sup> siècle par le grand naturaliste suédois Linné.

M<sup>lle</sup> Aebi a étudié en détail les noms gallo-romans de cet insecte et son rôle dans la superstition populaire ou enfantine. Sujet agréable et fécond, mais très complexe. Elle en a tiré sa dissertation doctorale, solide et intéressante, qui fait honneur à l'école de Zürich. Le classement des appellations multiformes de la coccinelle et leur explication, — souvent hypothétique, cela va de soi, — sont traités avec méthode et finesse. En appendice, pp. 76-112, M<sup>lle</sup> Aebi donne une longue série d'*Anrufverse*, formules rimées d'objurgation qu'elle a recueillies en France, en Suisse, en Italie et dans les pays germaniques.

Ce serait parfait — du moins provisoirement — si la correction typographique ne laissait beaucoup à désirer, surtout dans les citations dialectales. L'auteur a même dû publier un errata supplémentaire de six pages (1).

Pour la Wallonie, M<sup>lle</sup> Aebi a mis à profit les matériaux que nous lui avons envoyés. Voici, sur cette région, quelques remarques de détail : p. 21, le nom de *Paule* intervient, dit-on, dans *polivol* (Kain-lez-Tournai) et dans *polpol* (Pecq). Nous y voyons plutôt une altération arbitraire de *vole*. — p. 22. Dans *pîpon* (Huy, etc. ; cf. DL), il faut voir un emprunt au néerl. *piepauw*. — p. 56. Le nom de la coccinelle à Fosse-lez-Namur, *môrtico*, s'explique par la formule citée p. 104 : *môrtico, pèlé cu, si t' n'èvoles nin, dj' prind l' pus bia d' tès-abits*. La couleur de l'insecte a

(1) Ce supplément contient encore des erreurs ; p. 37, lire : Ocquier (Liège), Wéris (Luxembourg) ; — p. 39, Hamignies, lire Harmignies ; — p. 47, Vattom, lire Vottem.



évoqué l'image d'un singe de foire, vêtu d'une robe rouge(1). Ajouter que dans la même région, à Denée, les enfants disent trois fois cette formule : *pèpin-môrtin, si vos n' voloz nin, dji v's-arache li pus bia d' vos-abîyemints !* — p. 66. On rapproche à tort le malm. *pît'hô* de *pikç* (Hognoul, etc.). — p. 67. *pèpègn* (Bergilers) doit être rapproché de *pèpin-martin*, p. 37. — p. 70 : à *maraine* (Frameries), ajouter *bobon marène* (Cuesmes : Hainaut). — p. 71. *bîbô* (Robertville) est altéré de *pîpô* (Faymonville), comme le malm. *pît'hô*. Non loin de là, à Commanster (Beho : Luxembourg), nous avons noté une autre altération *tîbô*, due à l'influence du n. pr. Thibaud. Voir *pîpon* ci-dessus. — p. 72. Dans le montois *mariée salée*, ce dernier mot est peut-être altéré de *soleil*. — p. 73. Grandgagnage seul donne *pipoir*, qui est sûrement une erreur pour *pîpon*. Quant à *sêpyew* (Herve), c'est probablement un nom de pinson, appliqué à la coccinelle. — p. 76. Ajouter les formules suivantes : *Cat'linète, révolète, dè m' tu bé cot'rè, ou bin tu m' dîrès qwand qu' dju m' marèyerè* (La Gleize : Liège) ; *Marî-marignére, a-u ç' què d' m'ind-îrè quand djæ m' mariyerè?* (Erbisceul : Hainaut) ; *Marî-volvol, êvolæ-vous, pa d-û ç' què vos z' êvol'raæ, jæ m' mariyeré* (Ellezelles : Hainaut). — p. 81. Les formules wallonnes sont très mal reproduites. Lire : *inte deûs fièr'mints* = entre deux courbets ; *disqu'à hat'rè* = jusqu'à la nuque. — p. 90, n° 164. Lire : *pico, pico, quéne eûre è-st-i? ine eûre, deûs-eûres... si ti n' mèl dis nègn, dji t' va côper l' tièsse !* (Odeur, Hognoul). A noter que *pico*, à Hognoul, etc., est aussi le nom du puceron du rosier et de l'altise du chou. — Enfin, ajouter ces noms de la coccinelle : *pîron* (Hingeon, Vezin : prov. de Namur), *bèl'bèl'* (Maubeuge).

(1) Cf. DL *mârticot*.

57. FRIEDRICH CRAMER. *Der Heilige Johannes im Spiegel der französischen Pflanzen- und Tierbezeichnungen. Ein Beitrag zur Kenntnis der volkstümlichen Namengebung* (Giessener Beiträge zur Rom. Philologie, VIII; 1932. In-8°, 72 p.). — L'auteur a établi naguère le développement sémantique de *Jean* dans le français et dans ses dialectes (voir ce Bull., 6, p. 279). Il étudie à présent les noms de plantes et d'animaux qui, dans le même domaine, ont pour déterminatif *Saint Jean*. Ces dénominations sont extrêmement nombreuses, surtout en ce qui concerne les « herbes de la Saint-Jean ». Le chap. I est consacré à la signification folklorique de la fête du saint (solstice d'été), qui a rendu son nom si populaire. Les feux de la Saint-Jean n'ont disparu que depuis peu ; après avoir tenté de leur donner un sens religieux, l'Église les a proscrits à cause des pratiques superstitieuses qui les accompagnaient. L'auteur passe ensuite en revue plantes et animaux dénommés « de Saint-Jean » ; il les identifie aussi exactement que possible. Le chap. V, le plus intéressant, examine les raisons qui ont amené ces appellations. Pour un grand nombre de plantes, il s'agit de superstitions qui remontent à l'antiquité payenne. En somme, dissertation fouillée et très suggestive, documentation abondante et soignée. Nous ne relevons que deux erreurs : p. 33, lire *mohe* (et non *mohi*) *di Saint-Tch'han* ; — p. 12, on donne *trafujean* (sic !) comme étant le nom du feu de la St-Jean en Wallonie, avec référence à DELAITE, *Essai de grammaire wall.*, p. 32, qui n'a rien de semblable ; le nom susdit est d'ailleurs inconnu en Wallonie et resterait mystérieux pour nous si le précieux FEW de von Wartburg (II, 656) ne signalait à Montluçon « *trafugeau*, feu de la St-Jean ».

58. CHARLES BRUNEAU. *Les noms de la pomme de terre en Belgique romane* (Dans le « Bull. du Dict. w. », 17,

pp. 57-78). — Ces noms, que l'auteur passe en revue, sont *patate*, *cartouche*, *truk* (*troufe* seulement à Géroville), *canada*, *poire* (ou *pois*) *de terre*, *crompîre* ou *crombîre* (1). M. Br. étudie, d'une manière générale, le problème de l'histoire linguistique de la pomme de terre en Belgique. Il montre que la Wallonie a joué un rôle important dans l'introduction de cette plante en Europe. Il souligne surtout deux faits : l'un, que le mot « pomme de terre », au XVIII<sup>e</sup> siècle, désigne habituellement le topinambour ; l'autre, que les noms du topinambour, plus anciennement répandu que la pomme de terre, ont ensuite passé à celle-ci. Cette étude magistrale intéresse non seulement la linguistique et l'histoire naturelle, mais encore l'histoire « culturelle » (2), et même l'histoire tout court. M. Br. montre en effet que le procès de Parmentier doit être révisé : il faut restituer à ce savant le mérite d'avoir fait connaître en France la véritable « pomme de terre ».

59. OSCAR BLOCH. « *Se taire* » en gallo-roman d'après la carte 1277 de l'ALF (Dans le « Bull. du Dict. w. », 17, pp. 39-55 ; avec une carte). — Étude de géographie linguistique qui intéresse surtout le sud de la France.

60. LÉO JORDAN. *Le vêtement d'homme dans les Gloses de Reichenau* (Bull. du Dict. w., 17, pp. 243-251). — Pages intéressantes, non seulement pour le sujet spécial que l'auteur étudie, mais encore pour les conclusions générales qu'il en déduit, concernant la géographie linguistique et les questionnaires d'enquête.

(1) Nous y ajouterons *pèn'tière* (altération de *pun d' tière*), en usage dans le Tournaisis.

(2) *Culturel* n'est pas dans le *Nouveau Larousse Illustré*. Ce que les Allemands appellent *Kulturgeschichte* (histoire de la civilisation) n'a pas d'équivalent littéral en français ; mais, puisque *Naturgeschichte* se traduit par « histoire naturelle », pourquoi n'adopterait-on pas le néologisme « histoire culturelle » ?

61. Dans son *Dictionnaire Liégeois* (Introduction, pp. XIII-XVI), J. HAUST expose sommairement la situation et la géographie dialectale de la Wallonie. — Il y joint une carte de la Belgique romane, où l'on trouve, avec les indications nécessaires, 1<sup>o</sup> l'aire des mots wallons désignant le « mouchoir » ; — 2<sup>o</sup> les limites de *-ellu* > *-é, -ya, yó* ; — 3<sup>o</sup> les limites de *sc-* > *h, hy, ch*. Cette carte expose — pour la première fois — l'aire du dialecte liégeois, tracée d'après les résultats d'enquêtes orales. Une seconde carte montre cette même région avec ses divisions naturelles, auxquelles répondent en général les quatre sous-dialectes du liégeois (hesbignon, hervien-verviétois, ardennais, condrusien). L'auteur ajoute quelques détails sur les causes qui ont déterminé la limite du dialecte liégeois.

#### Dialectologie.

62. MAURICE WILMOTTE. *Etudes de Philologie Wallonne*, réunies et publiées par ses amis et ses élèves à l'occasion de sa promotion à l'éméritat (Paris, Droz, 1932 ; in-8<sup>o</sup>, 300 p.). — Atteint par la limite d'âge, M. W. a dû quitter l'Université de Liège où il enseignait depuis 1885. L'idée est très heureuse d'avoir, à cette occasion, réédité en un seul recueil les articles que le savant professeur a consacrés au wallon. Ces articles, dispersés dans des périodiques peu abordables, datent pour la plupart de sa jeunesse (1886-1897) ; ils furent justement appréciés dès leur première publication ; aujourd'hui, malgré les progrès que les études dialectales ont faits depuis quarante ans, ils n'ont point perdu de leur valeur documentaire ; ils connaîtront un regain de succès et continueront l'enseignement du maître. En général, M. W. a considéré l'étude du dialecte, non comme un but, mais comme un moyen de mieux connaître la littérature du moyen âge, de localiser et de dater les

œuvres littéraires sur lesquelles on manque de données historiques précises. Sous ce rapport, son activité scientifique a rendu et rendra encore de grands services : les romanistes du monde entier auront toujours intérêt à consulter les six *Études de dialectologie wallonne* qui forment le noyau du présent volume, et dont voici la liste, avec quelques indications rapides.

I. *Les variétés dialectales des régions liégeoise, hutoise et namuroise* (1888-1890). — Cette partie est la plus longue et la plus importante. A l'aide de pièces d'archives, soigneusement triées et réunissant donc toutes les conditions requises de localisation et d'authenticité (l'auteur en publie 53, il en a analysé, de plus, environ 170), il définit sommairement la phonétique et la flexion de ces dialectes au XIII<sup>e</sup> siècle. Au besoin, il appelle à la rescousse les patois modernes pour leur demander d'utiles indications complémentaires. — II. *Gloses wallonnes du ms 2640 de Darmstadt* (1890). Ces gloses sont une traduction approximative des célèbres *Distiques* de Caton. Un examen détaillé permet à M. W. d'en assigner la langue à Namur ou aux environs de cette ville. — III. *Le dialecte du ms 24764 du fonds français de la Bibliothèque Nationale à Paris* (1900). Il s'agit des *Dialogues* du pape St Grégoire, de *Job moralisé*, etc. Après une analyse où l'auteur invoque constamment les parlers modernes, — les patois, dit-il avec raison, p. 200, sont d'importance capitale pour déterminer la provenance d'un vieux texte, — il conclut que le dialecte de ce manuscrit est nord-wallon et probablement liégeois. — IV. *Le dialecte du Poème Moral* (1887-88). De l'avis de M. W. et après étude attentive du texte, « il ne reste que Liège qui satisfasse aux conditions historiques et philologiques dans lesquelles un poème de cette envergure a pu être conçu ». En annexe, il réédite la critique récente (1931) qu'il a faite de l'édition Bayot. — V. *Notes d'ancien*

wallon (1897), suivies d'une *Note sur le patois de Couvin* (1886). — VI. *Notes sur la flexion wallonne* (1895). — Le volume se complète par une étude *Sur la critique des textes* (1920), la bibliographie des travaux de M. WILMOTTE et la liste des souscripteurs.

Ce beau livre a sa place marquée dans la bibliothèque de tous ceux qui s'intéressent à la philologie wallonne. Nous avons relu avec plaisir et profit ces pages qui paraissent toujours jeunes comme leur auteur, et nous n'avons à relever que, çà et là, de légères inadvertances : p. 103 : « On dit encore à Liège aujourd'hui *pléf* = *plövja*, *nèr* = *nöc(e)re* ». Il faut écrire *pléf* ; quant à *nèr*, ce mot nous est inconnu. Forir donne *nûr* (nuire), qui est archaïque. — p. 152, n. 2. La vente des livres de l'abbaye de St-Jacques eut lieu en 1788 et non en 1784. — p. 154, l. 4. Lire 129, non 119. — p. 157. Lire Jallet, non Jullet. — p. 180. Lire *machè*, non *matchè*. — p. 191. Au sud du Luxembourg soleil se dit *s'lö*, non *sêlö*. — p. 192 (milieu). Lire *-ellu* > *-ea(l)*, non *-ia(l)*. — p. 242 (bas). Lire (n° 815), non (n° 2460). — p. 272. Lire « *i djont...* p. 49 », non « *i djoint...* p. 181 ».

63. *Etudes de dialectologie romane* dédiées à la mémoire de Charles Grandgagnage (Paris, Droz, 1932 ; in-8°, 342 p.) [= t. 17, année 1932, du *Bulletin du Dict. wallon* publié par la « Société de Littérature wallonne »]. — En publiant ce copieux et savant recueil, la Société a voulu rendre hommage et à son ancien président et à l'auteur du *Dictionnaire étymologique de la Langue wallonne*. Hommage de choix, qui vaut par le nombre des collaborateurs, par la variété et l'importance des 24 articles qui composent ces « *Mélanges Grandgagnage* ».

L'article de JULES FELLER, *L'œuvre linguistique de Ch. Grandgagnage* (pp. 143-163) pourrait servir de por-

tique à ce monument de reconnaissance. Cette étude pénétrante, faite par un maître sur l'œuvre du fondateur de la philologie wallonne, est pleine d'observations judicieuses, tant sur la méthode de G. que sur certaines de ses étymologies.

D'autre part, ÉMILE BOISACQ, *A propos de Grandgagnage*, publie des notes sur la vie et les œuvres de H. J. Chavée, de Joseph Grandgagnage (l'oncle de l'illustre linguiste) et d'Aug. Scheler. Le tout, assaisonné de réflexions piquantes et de souvenirs personnels.

Les autres articles sont cités et analysés sous les diverses rubriques de cette revue (1).

64. ARMAND BOTTEQUIN. *La Philologie wallonne. Travaux accomplis ; état actuel des études.* — Excellent rapport, qui eut du succès au XIV<sup>e</sup> Congrès de Littérature et d'Art dramatique, organisé à Dinant, juin 1932 (pp. 55-68 du *Compte rendu* ; Namur, Impr. Dave ; in-8<sup>o</sup>, 175 p.).

65. L'Introduction (pp. xvi-xvii) du *Dictionnaire Liégeois* donne des indications précises sur la *Vitalité des dialectes wallons*. — D'autre part, un petit périodique liégeois « Troca-Journal » (1<sup>re</sup> année, nos 33-47 ; 2<sup>e</sup> année, nos 1-2) a fait, sous la direction d'ÉMILE LHOEST, une curieuse enquête sur le point de savoir s'il existe, dans les différentes régions de la France, une littérature patoisante et un théâtre issu de cette littérature. La conclusion est que « le wallon est le plus vivant des patois ». Il existe chez nous « des centaines d'auteurs, des cercles littéraires et dramatiques pleins d'activité, un répertoire dramatique comprenant environ 5.000 pièces, un théâtre en continuel

(1) MM. GAUCHAT, JEANJAQUET, MILLIARDET et MURET ont bien voulu s'associer à l'hommage rendu à notre compatriote ; mais le sujet de leurs communications sort du cadre de la présente chronique et nous ne pouvons en parler ici.

travail d'évolution, abordant tous les thèmes et visant à la peinture exacte et simple de la vie ».

66. JOS.-B. LECOMTE. *Bref parallèle entre le wallon liégeois et la « langue belge »* (1). — L'auteur énumère quelques expressions bilingues : emprunts faits par le liégeois au flamand ; emprunts faits par le bruxellois au français. Ce « bref parallèle » lui permet de conclure que « le génie des deux langues est identique » (?).

67. PAUL NÉMERY. *Unité d'origine des langues populaires en Belgique* (Courtrai, Vermant, 1932 ; 75 p.). — L'auteur déplore les querelles linguistiques qui divisent les Belges. Pour convaincre ses compatriotes de la vanité de ces querelles, il tente de leur démontrer « qu'ils ont un fond racique commun que prouve l'unité d'origine du wallon et des dialectes flamands » (1). Il serait encore plus facile de prouver que l'anglais est une langue romane.

68. Le gouvernement vient d'établir un cours de Dialectologie Wallonne à l'Université flamande de Gand ; il en a chargé notre confrère EUG. ULRIX. Cette nouvelle surprendra bon nombre de Wallons qui traitent avec dédain nos dialectes.

### Lexicologie. Étymologie (2).

69. Le *Dictionnaire Liégeois* de JEAN HAUST est enfin terminé (le 1<sup>er</sup> fascicule a paru en décembre 1929, le 12<sup>e</sup> et dernier, au début de 1933). Il comprend XXXII-736 pages in-8<sup>o</sup> à deux colonnes, avec deux cartes dialectologiques, un beau frontispice d'ADRIEN DE WITTE, 735 figures documentaires établies par J.-M. REMOUCHAMPS, Directeur du

(1) Bull. de la Soc. Royale d'Archéologie de Bruxelles ; n<sup>o</sup> 5, août-nov. 1932 ; pp. 141-143.

(2) On a déjà signalé certains glossaires, aux n<sup>os</sup> 5, 14, 19, 20, 21.



Musée de la Vie Wallonne, et dessinées par MAURICE SALME. Voir au surplus ce Bull., 5, p. 173 ; 6, p. 286. — Un éminent romaniste, J. JUD, professeur à l'Université de Zürich, a rendu compte de cet ouvrage (dans l'*Archivum Romanicum*, t. 17, p. 127), et nous a fait l'honneur de discuter certaines de nos étymologies (*tchâcé*, *rilignî*, *consîre* p. 716, *hâgne*). Nous y renvoyons le lecteur. On nous permettra seulement de citer le début de cet aimable et solide compte-rendu : « Le DL est un modèle de glossaire régional, tel qu'il n'en existe ni en Italie ni en France... » ; et la fin : « Quiconque abordera dorénavant un problème étymologique des parlers du Nord de la France et de la Belgique sera heureux de consulter un ouvrage dont la haute tenue scientifique fait honneur à l'auteur autant qu'à son pays ».

70. JAN GRAULS. *Een Uitstapje naar het Walenland* (Dans ce Bull., 6, pp. 121-151). — (1) Alors que notre *Dictionnaire Liégeois* n'était pas encore achevé, les philologues flamands l'ont accueilli avec faveur. L. GROOTAERS y voit une source précieuse pour les germanistes et notamment pour les néerlandistes (2). Pour J. GRAULS « c'est un réel événement dans l'histoire non seulement de la dialectologie wallonne, mais encore de la dialectologie flamande » : telle est la conclusion — trop flatteuse, en vérité — d'une étude de 30 pages sur les lettres A-C.

Le Limbourg belge a fait partie, durant des siècles, de l'ancienne principauté liégeoise. Aujourd'hui encore, cette province appartient au diocèse de Liège et, aux yeux des Limbourgeois du sud, Liège est la grande ville qu'ils fréquentent de préférence. M. GRAULS, natif de Hasselt, a

(1) On reproduit ici un extrait de l'article de J. HAUST, *Le DL et les germanistes*, paru dans les « Mélanges Salverda de Grave » (Groningue, J.-B. Wolters, 1933).

(2) Dans ce Bull., 6, p. 185.

rarement lu, dit-il, un livre où il se sent « chez lui » autant que dans ce dictionnaire wallon ; chaque page lui rappelle des souvenirs : jeux d'enfance, fêtes religieuses et réjouissances populaires, traditions enfin et locutions familières, que ne connaissent en général ni le néerlandais ni le français.

Dans son étude, l'auteur choisit une centaine d'articles du DL qu'il examine surtout au point de vue sémantique. Ses commentaires montrent qu'une très curieuse affinité spirituelle relie souvent le liégeois au flamand et au néerlandais. Signalons, à la suite de notre critique : *si lèyî adîre*, zich laten gezeggen ; *amèder*, buten ; *rîre âs-andjes*, op de engeltjes lachen ; *èlle è-st-è l'ârmâ sainte Ane*, zij zit al in St. Anna's schapraai ; *mèsse d'annêye*, jaarmis ; *bassener*, bengelen ; *fé bastâ*, bastaard maken ; *crocale* (toupie), kokerel ; *li blanc djûdi*, Witte Donderdag ; *brâmint*, braaf ; *broyon*, braai ; *bèle brâte*, belbruid ; *caracole* (limaçon), karakol ; *si casser*, zich breken ; *claw'çon* (fleur du lilas), nagelke ; etc. — Pour notre part, les notes critiques de M. GRAULS nous ont appris beaucoup de choses intéressantes, et nous souhaitons qu'il poursuive méthodiquement ses curieuses études comparatives.

M. GRAULS nous fait deux reproches. A propos d'*aguèce* (cor au pied) il estime que nous avons souvent tort de négliger le néerlandais et surtout le limbourgeois pour faire appel à l'allemand. Sans doute, pour ce mot nous aurions dû ajouter que le néerlandais *eksteroog* répond au malmédien *û d'agace*. Si nous avons seulement dit : « Comparez l'all. *Hühnerauge* et le fr. *œil de perdrix* », c'est que, dans ces deux langues, il est question, non d'une *pie*, mais d'une *poule* ou d'une *perdrix*. La différence, plus que la ressemblance, nous paraissait remarquable. — A propos d'*ahayî* (plaire, agréer) que le DL dérive de l'all. *hagen*, *behagen*, M. GRAULS demande : « Pourquoi de l'allemand ? Et pourquoi pas du néerlandais ? » Pour le dialectologue

wallon, l'important est de savoir que ce mot est d'origine germanique : vient-il du nord ou de l'est? qui pourrait trancher la question? A notre sens il est venu des deux côtés à la fois. On remarquera d'ailleurs qu'*ahayî* figure au début du DL. Maintenant que tout le lexique nous a passé par les mains, voici comme nous rédigerions la formule incriminée : « De la racine germ. *hag* (all.-néerl. *behagen*), qui nous a donné de plus *dihayou*, *kihayou* ». M. GRAULS n'a sans doute pas remarqué l'article *kihayou*. L'étymologie de ce mot est inédite. Nous avons montré que *tot k'hayou* est altéré de *tot d'hayou* « tout incommodé, indisposé, déprimé » (comparez le synonyme *tot k'tal'té* pour *tot d'tal'té*, litt<sup>t</sup> détalenté) ; *dihayou* lui-même, sous l'influence probable de *hayou* (haï), est altéré de *dihayi*, forme namuroise citée par Grandgagnage. Nous y retrouvons ainsi la racine germanique *hag*, laquelle — chose intéressante, n'est-il pas vrai? — a donc donné au liégeois deux dérivés alors que les langues germaniques voisines n'ont tiré de là que le seul *behagen*.

71. A. L. CORIN. *Au delà de Grandgagnage et de Haust. Menus propos d'un « braconnier »* (1). — A propos du DL, le savant professeur de philologie allemande à l'Université de Liège présente d'excellentes observations visant à construire plus scientifiquement sur le sol à peine défriché de l'étymologie wallonne. Rappelons que, récemment, M. VALKHOFF a traité, dans le même sens et avec plus de développements, ces questions de méthode (voir ce Bull., 6, p. 287). Tout le monde admettra qu'il faut déterminer exactement le dialecte germanique qui présente la forme la plus rapprochée du mot roman, qu'il faut aussi préciser l'époque de l'emprunt, etc. Ceci est aussi bien, et même surtout, l'affaire des germanistes. En

(1) Bull. du Dict. Wallon, 17, pp. 97-120.

tout cas, — et nous avons tout lieu d'en être satisfait, — la publication du DL promet d'être, chez nous, le point de départ d'une collaboration plus étroite entre germanistes et romanistes, collaboration qui, soit dit en passant, se trouve réalisée depuis longtemps en Suisse. — Cet article formule, de plus, nombre de critiques concernant des étymologies germaniques du DL. Nous avons eu l'occasion d'examiner ailleurs les principales de ces suggestions. Le lecteur est prié de s'y reporter (1).

72. PAUL AEBISCHER. *Les termes servant à dénommer le « moulin » dans quelques chartes relatives à la Belgique* (2). — Il s'agit de la lutte, au moyen âge, entre *molinum*, *molendinum*, *farinarium*, *mola*.

73. ALPHONSE BAYOT. « *Afforat* », terme de l'ancien droit liégeois (3). — Cet article du savant professeur de Louvain est un modèle de déduction philologique. On ne connaît le mot que par un passage de Hemricourt, où il signifie manifestement « serment accusatoire ». Comme c'est un terme technique, peu familier aux copistes, on le trouve défiguré dans maintes copies. En pays de langue allemande, on disait *voreid*, en anglo-saxon *forádh* (*prae-juramentum*). Bien que le préfixe *a-* soit d'explication malaisée, on ne peut douter que *afforat* reproduise ce terme germanique.

74. ALBERT DAUZAT. *Andare-aller, d'après les atlas linguistiques* ; avec une carte (4). — Une démonstration solide rejette les hypothèses *\*ambitare*, *ambulare* ; appuie, pour *andare*, l'étymologie de Diez *adnare*, métaphore nautique ; propose, pour *aller*, un type *\*alare*, qui est

(1) J. HAUST, *Le DL et les germanistes* (dans les « Mélanges Salverda de Grave » ; Groningue, J.-B. Wolters, 1933).

(2) Bull. du Dict. wallon, 17, pp. 9-20.

(3) Ibid., pp. 29-38.

(4) Ibid., pp. 121-130.

peut-être ou un mot prélatin, ou une métaphore romane (*ala*, aile).

75. MAURICE DELBOUILLE. *Melarius. Mythe ou réalité?*(1).

— L'auteur n'a aucune peine à réfuter l'hypothèse de Gilliéron, qui voyait dans *méliier* (néflier) l'origine de *méliier* (pommier). Il va de soi que le w. *mèsse*, *mèsplî* (nèfle, néflier) n'a rien de commun avec le w. *mèlêye* (pommier). Ce dernier (connu seulement au N.-E., c'est-à-dire dans le domaine liégeois) postule un type \**melata*, dérivé de *melum*, forme d'origine grecque, qui a remplacé le latin *malum* (pomme). « Ce nom d'arbre féminin en *-ata*, absolument isolé, — dit l'auteur, — nous semble avoir été d'abord un collectif désignant la charge de fruits que porte un pommier, c'est-à-dire l'arbre vu sous l'angle de sa production. L'arbre cultivé n'ayant guère de valeur que par ses fruits, le collectif \**melata* aurait ensuite désigné le pommier lui-même. Mais ce n'est qu'une hypothèse ; nous ne connaissons aucun autre cas identique ». — Nous non plus. Notre *mèlêye* est en effet un mot bien curieux, au milieu de la masse des noms d'arbres à suffixe *-î* (-ier, -arium). Mais ne faudrait-il pas tenir compte d'un autre terme wallon dont le suffixe est tout aussi singulier ? Il s'agit de *pèré*, m., « poirier », qui se dit communément dans l'Ardenne liégeoise (2). On peut l'expliquer par *-are* (suff. nominal assez rare), ou plutôt par *-atum*. Un type \**piratum* n'a-t-il rien à démêler avec \**melata* ? — D'autre part, est-il absolument sûr que le latin *malum* n'ait jamais pris pied chez nous ? Sans parler du *mali* (pommier) des Hautes-

(1) Ibid., pp. 131-141.

(2) Nous l'avons relevé dans 23 communes, d'Esneux, Sprimont, Polleur jusqu'à Malmedy, Lierneux, Grandménil, Tohogne, etc.). On dit même à Jalhay *ô pèré d' peûres* « un poirier », par opposition à *ô pèré d' pômes* « un pommier », syn. *one mèlée*. — A Liège et au nord (Glons, Dalhem, Argenteau, etc.), on dit *pèrî* (= *pirarium*), forme normale, en lutte avec le néol. *peûrî*, dérivé de *peûre*.

Vosges, en Wallonie malmédienne et aux environs, un pommier se dit *one malée*. Ce point extrême de la Gaule romane n'aurait-il pas gardé la forme primitive, et la proto-nique ne s'est-elle pas altérée dans le liégeois *mèléye*? comparez *mèlé* (DL, p. 720 ; de l'all. dial. *mâler*) « mesurette » ; l'ard. *èné* anneau, *ègné* agneau, etc.

76. JEAN GESSLER. *La « mise à gehenne » par le souverain mayeur de Liège. Commentaire d'un passage de Hemricourt* (1). — Démontre que *gehenne* signifie bien « torture », et que, par suite, ce texte acquiert une importance capitale pour l'étude de l'évolution du droit criminel dans l'ancienne principauté de Liège.

77. MAURICE WILMOTTE. *Vestiges de l'ancien français en wallon* (2). — L'auteur, reprenant un sujet qui lui est cher, signale certains cas intéressants de survivance.

78. Dans la « Revue belge de Phil. et d'Histoire », t. 11 (1932), pp. 733-7, M. DELBOUILLE analyse le t. III et dernier de l'ouvrage de L. SAINÉAN (3) ; il redresse certaines erreurs concernant nos patois et apprécie sévèrement la méthode désinvolte de cet auteur : « rapprochements approximatifs, affirmations tranchantes, ignorance de toute précision ».

79. PAUL BARBIER. *Additional Notes on Germanic initial W in French and in the French dialects*. — La 3<sup>e</sup> série de ces notes a paru en 1932 dans le t. 66 (p. 111 et p. 333) de la « Zeitschrift für fr. Spr. und Litt. » (4). On y relève notamment, p. 336, w. *wali, waler; walée* (où l'auteur veut

(1) Bull. du Dict. wallon, t. 17, pp. 177-197.

(2) Ibid., pp. 335-340.

(3) *Les sources indigènes de l'étymologie française* (Paris, 1930 ; in-8°, x-602 p.).

(4) Les deux premières séries ont paru t. 53 (pp. 1-25), t. 55 (pp. 385-424) de la même revue.

voir une « gaulée » !); p. 340 *was cru* ; p. 343. w. *wîle, wèler* ; p. 344. nam. *wembî* (que l'auteur rapproche du fr. *gambiller* !); p. 346, malm. *wen-mâ*. — M. Barbier, dont l'érudition est prodigieuse, ne connaît malheureusement nos dialectes que par le dictionnaire de Grandgagnage.

80. PAUL BARBIER. *Un nouveau nom des Basques* (Cambridge, 1932). — On lit, p. 34-35 du tirage à part : « Les formes de Liège *bidoguer* (trotter), *abidoguer* (venir en trotinant), sont particulièrement remarquables parce qu'elles nous ramènent au type *bidocc-*, *bedocc-*, sur lequel nous avons déjà insisté ». Ce type, d'après l'auteur, se rattache au moyen français *bider*, *beder* (courir).

81. *Bulletin de la Société Royale « Le Vieux-Liège »*, comité d'études archéologiques, historiques et folkloriques au pays de Liège (1932). Organe mensuel, qui paraît sous un nouveau format plus maniable et qui, depuis la mort de CH. COMHAIRE, est dirigé par R. DE WARSAGE (Secrétariat : M. ROBERT, rue Pepin, 68, Herstal). — De philologie, il est rarement question dans ce *Bulletin* : on ne le regrettera point aussi longtemps que là, comme dans presque toutes nos publications archéologiques, il ne se trouve pas un contrôle sévère et compétent. — Signalons, au début, trois pages de toponymie et d'onomastique sur *Taillegueule et Collette*, collection bigarrée de termes d'origine diverse ; on nous y apprend, entre autres choses, que *Bonaparte* = « bonne parturition » ! — P. 43, nous lisons que « le bas latin *solea* a donné le w. *solé* et le fr. *soulier* » ; que, « dans *magneû d' pan payârd*, le dernier mot est d'origine grecque (*παῖς*, enfant) », à preuve un petit cimetière hutois « réservé aux *paynes* [lire *payînes*] ou mères qui venaient à mourir en donnant le jour à un enfant » ! — Il faut bien se déridier de temps en temps.

82. W. VON WARTBURG. *Französisches Etymologisches Wörterburg* (Paris, E. Droz ; 30 fr. le fascicule). — Depuis notre dernière chronique, dans ce Bull., 6, p. 292, les fasc. 23 et 24 ont paru ; ils vont de **fingère** à **fölium**. On ne peut que redire toute son admiration devant le travail cyclopéen de l'auteur, qui poursuit courageusement, malgré les vicissitudes de l'heure présente, une œuvre magistrale, unique dans les annales de la philologie française et dont la répercussion, sur les progrès de cette discipline, sera considérable. A mesure que l'ouvrage avance, on voit croître la documentation de l'auteur et sa maîtrise dans l'exposition raisonnée des matériaux. L'œil reste ébloui devant tant de richesses, classées avec une méthode sûre, une science rigoureuse, qui met chaque fois en relief l'histoire et la filiation des mots gallo-romans.

Ayant déjà fourni sur épreuve, comme précédemment, des additions et corrections pour ce qui regarde nos dialectes, nous ne pouvons présenter ici que de menues observations : p. 555 b, *gnan-gnan* est tiré de *fainéant*. N'est-ce pas plutôt une onomatopée ? Le liég. dit *gnan-gnan* à côté de *fénèyant*, lequel est emprunté au français. Quant au gaum. *fagnård*, il nous paraît signifier proprement « habitant des fagnes », d'où au fig., comme terme de mépris, « paresseux ». — p. 562. Le liég. *âfis' qui* = litt<sup>t</sup> *âs fis ç' qui*, « aux fins (ce) que », avec *ce* par analogie de « parce que, pour ce que », etc. ; cf. Bull. Dict. w., 4, p. 120. — p. 564. Le w. *fignon* « petit-maître, damoiseau » est rattaché à *fin*. Il pourrait être aussi bien altéré de *fillon*, dérivé de *fls*. — p. 570. *fermète* n'a rien de spécialement namurois ; il est connu partout et vient du fr. techn. *fermette* qui a le même sens (voy. *Nouv. Lar. Illustré*). — p. 577b. Supprimer le malm. *fây* (faîte d'une maison), qui est inconnu. — p. 584. Pour *fèssi* entrelacer (des branches), l'auteur adopte notre explication ; cf. DL *fèsse* 2. — p. 587. *fiské* (fixer)



n'a rien de wallon. — p. 589 b. Supprimer le liég. *flasse*, adj., qui est emprunté au fr. *flasque*. Supprimer aussi l'anc. w. *flassier* abattre (des arbres); il répond, de même que *flachi* (p. 591 b), au liég. moderne *flahî*, p. 598. — p. 592. On ne peut réunir sous le même chef le liég. *flahe* et le liég. *flatchis'*, pour lequel voy. **flats**, p. 611. — p. 594. **flage**. Ajouter *flêch*, m., aire de grange (Stavelot). — p. 606 b. **flapp-**. Ajouter liég. *flabôder* DL, malm. *flabârder*. — p. 611. **flatsen**. On rattache ici le nam. *flachî*, etc. Or tout ce groupe dérive de l'onon. *flach*, forme variée de *flah* (liég. *flahî*), de *flak* (fr. *flaquer*, -ée) et de *flatch* (p. 611). N'eût-il pas été plus avantageux de réunir ces diverses formes dans un seul article? — p. 614 b. **flavus**, nous dit-on, a donné 1. liég. *flouwi* faner, 2. liég. *flâwe* faible, *flâwi* ou *tourmer flâwe* s'évanouir, L'auteur, se rendant compte de la difficulté de concilier ces deux traitements, suppose que *flâwe* a été influencé par le néerl. *flaw* [lire *flauw*], qui lui-même vient du français. C'est bien compliqué. Nous préférons rattacher *flâwe* à **flēbilis** (anc. w. *floibe*, anc. lorr. *flave*, fr. *faible*). On ne peut séparer le picard *cair flaiwe* (p. 617 a) des expressions citées ci-dessus. — p. 618. Le chestr. *fliger* doit se lire *flitchè*; de même le gaum. *flidgi* est inexact; on prononce *flitchi*. — p. 621 b. **flinke**. Ne faut-il pas rattacher ici l'argot fr.-w. *faire une flingue*, commettre une faute? cf. DL *flingue*. — p. 622 b. **flitschen**. Est-il bien nécessaire de supposer un emprunt de ce mot allemand pour expliquer *flitchî* (rater), *fé flitch* ou *fritch*? Il s'agit d'onomatopées communes au w. et à l'allemand. — p. 631 b. Ajouter gaum. *djouwèy a la fleur*, syn. *a la creû*, jouer à pile ou face. — p. 632 a. **flōs**. Supprimer l'anc. w. *florenier* pâtissier (1573), qui n'est attesté que par un seul texte, ord<sup>t</sup> très fautif. Nous pensons qu'il faut lire *floienier* (= *floyenier*; celui qui fait les *floyons*); cf. God. *flaonnier*. — p. 633 b. Ajouter gaum. *florètes*

semences de foin, déchets de fenil. — p. 639 b. L'anc. liég. *floxhe* (aujourd'hui *flo*, mare) est rattaché à \**flot-*, mais *xhe* est embarrassant. L'influence du rhénan *floss*, que l'auteur propose n. 3, paraît peu probable et d'ailleurs n'expliquerait guère *-xhe*. Serait-ce un diminutif en *-chen*? L'anc. pic. *flochiul* (GOD.), attesté dans un seul texte d'Amiens 1383, est marqué d'un (?) par l'auteur, n. 3. Il paraît cependant admissible et répondrait au w. \**flohou* (suff. *-olu*). — p. 641 b. Le w. *flotte* (raie) vient du néerl. *vloot* (raie blanche). — p. 644. Le verv. *s' flûtchê* est rattaché au rhénan *flutschen*. Le DL proposait l'all. *flitzen*, en s'appuyant sur la comparaison de *sprâtchê* (all. *spritzen*). — p. 655. Le *make-feû* n'est pas la pierre à feu ; c'est le briquet d'acier, tandis que le silex s'appelle *pire a make-feû*. — p. 657. Ajouter le chestr. *afouwè* émoustiller, animer qqn (Awenne ; *a-* = latin *in-*). — p. 659 b. Le w. *fôre*, f., dérive de *fôrer* et ne doit pas se placer sur la même ligne que *foûre*, m. — p. 663. **födère**. L'auteur rattache le w. *foi* [lire *foyê*] au fr. *fouir*, en expliquant *-î* par changement de suffixe et influence de « fouiller ». Ce système le conduit à séparer le givétois *fouyi* bêcher (p. 663 a) du givétois *fouyi* fouiller (p. 666 a). Nous tenons pour assuré que *foyê* vient de \**fodiculare* et que **födère** n'a pas de représentant en wallon. — p. 669 a. *fafouyê* doit venir de l'onom. *faf*, comme l'auteur le reconnaît d'ailleurs dans la suite, p. 672 a. Ajouter *trafouyè* « bavarder », à Roy-en-Famenne.

83. W. MEYER-LÜBKE. *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, 3<sup>e</sup> éd., fasc. 10-13 (Heidelberg, Winter, 1932-1933). — Dans ce Bull. (5, pp. 176-87 ; 6, pp. 295-300), on a rendu compte des neuf premiers fascicules de cette édition nouvelle. L'œuvre capitale du vénérable professeur de Bonn touche à bonne fin. Le 13<sup>e</sup> fasc., reçu ce 1<sup>er</sup> août

1933, termine le dictionnaire proprement dit et donne des *Nachträge* (pp. 804-814) ; il commence même l'index alphabétique des mots cités, qui promet d'être extrêmement copieux s'il doit aller jusqu'au 20<sup>e</sup> et dernier fascicule.

Cette 3<sup>e</sup> édition est sérieusement remaniée et augmentée. Le dictionnaire comprend 814 pages (80 de plus que la 2<sup>e</sup> édition) et 9721 articles (85 de plus). Au lieu des 14 livraisons de jadis, on en prévoit une vingtaine. L'auteur n'a rien négligé pour enrichir son inventaire de tout ce que la littérature étymologique a produit de meilleur depuis plus de vingt ans. Aussi, on y rencontre des surprises : *bretelle*, p. 805, est expliqué par l'anc. fr. *braietelle* ; *garçon*, par le francique \**wurkjo* (travailleur) ; *rêche*, par l'anc. fr. *revesche*, qui viendrait de *reversicus*, p. 812 ; etc.

Quant à nos dialectes, l'auteur leur fait la part beaucoup plus large : c'est évidemment l'effet du travail sérieux qui s'est opéré, à Liège surtout, depuis une trentaine d'années. On trouve ici un dépouillement consciencieux du *Bulletin du Dictionnaire wallon*, du recueil d'*Etymologies wallonnes et françaises* et même du *Dictionnaire Liégeois*. Si maintes données nouvelles enrichissent ce précieux répertoire étymologique, en revanche des erreurs manifestes ont disparu (par ex., 9202 *venne*). Disons-le franchement : le progrès est considérable. Il reste néanmoins beaucoup à faire, en comparaison des langues et dialectes du Midi qui occupent, dans cet ouvrage, une place énorme et que l'auteur nous paraît traiter avec prédilection. D'autre part, le système graphique employé pour transcrire nos patois pourrait être amélioré : il ne devrait pas négliger des différences importantes de prononciation. Enfin, la correction typographique laisse souvent à désirer, comme on le verra dans les notes suivantes. Il n'en reste pas moins que cette édition réalise une synthèse puissante

des résultats acquis et des problèmes à résoudre : elle ne manquera pas de susciter des recherches passionnées dans tous les domaines de la Romania.

Comme l'an passé, nous avons revu et corrigé les épreuves de ces quatre fascicules. On se contentera donc de donner ici un choix de notes rapides, qui pourront servir à l'errata final : 6980. *arubî*, lire -î ; cf. DL *aroubi* (1). — 7014. Ajouter liég. *rěnă*, *rěnă* ; DL *rinnă*. — 7017. Ajouter liég. *rětchî*. — 7032. Ajouter liég. *rampiodle*. — 7037. liég. *rěhtal*, lire *rěhté* (mot donné seulement par FORIR *rinhtai*). — 7074. Ajouter liég. *rahî*. — 7077. anc. w. *raspoie* (?), lire *raspaille*. — 7194. liég. *rămanî*, lire -î. — 7255. Ajouter liég. *reûse*, *rihé* (réseau, filet). — 7263. liég. *ritné*, lire *ritnă*. — 7286. w. *royelé*, lire *rôyeté*. — 7292. Ajouter liég. *ronhî* (ronfler). — 7298. Ajouter liég. *riv(e)lète* (fr. *riblette*). — 7360. Ajouter liég. *ro* (rouf). — 7375. Ajouter liég. *ros(e)lant*. — 7405. Ajouter liég. *rėvioules*. — 7417a. Au lieu du w. *răle*, lire nam. *rîl* (rièble). — 7437. Le liég. *roumî*, -yî a le suff. -iller. — 7455. Ajouter liég. *roteûre*, *rotis'*. — 7489. Ajouter liég. *sětchî* (tirer). — 7563. w. *sēmîr*, lire *sēmî*. — 7566. Ajouter liég. *sèner* (châtrer). — 7571. Le liég. *sēnî* = saigner (qn), *sonner* [*sōné*] = perdre du sang. — 7586. Dans *sakî* (= quelqu'un), etc., l'auteur explique *sa* par la 2<sup>e</sup> pers. pl. (*savez*) ; mais *sa* (sais) se justifie ici par la position protonique. — 7587. Ajouter liég. *saive* [*séf*] (sain, lucide). — 7633. Le liég. *hamé* figure ici et reparait à 7647. Il faut le supprimer au premier article. — 7633. w. *ehi*, lire *èki*. — 7643. w. *hōpi*, lire liég. *hōpî*. — 7679. Le w. *hèder* (ap. G.) est un verbe et non un substantif. Il dérive du flam. *scheden* ; mais l'origine de *héi* [DL *hayî* 1] est plus ancienne. — 7685. w. *šėke*, lire

(1) Dans la suite, cette référence est ordinairement sous-entendue. Le lecteur que la chose intéresse est prié de consulter le DL pour le sens des mots cités.

*sêké* [DL *sinker*]. — 7691. Sur les adj. *sîr*, *mâssîr*, cf. Bull. Dict. w. 15, 105, et DL *mâssî*. — Ajouter à 7746 : liég. *scriné*; 7756 : liég. *hièle* (écuelle); 7762 : liég. *sèw* suif; 7793 a : liég. *soyon*; 7843 : liég. *sèrinne*. — 7841. Supprimer liég. *sèron*; cf. DL *cèron*. — 7945. Supprimer le lorr. *hâdyé* (*zerstreuen*), qui s'explique comme le chestr. *hand'lè* par l'all. *handeln*. — 7976. Pour *-l-* dans *esclavin*, cf. DL *èsclèvé*. — 7994. Ajouter liég. *scrène*. — 8003. Pour *skirou* > *spirou* (écureuil), comparer *scloyon* > *sployon*. Nous avons entendu *skirou* dans cinq villages (Resteigne, Halma, Gedinne, Louette-St-Pierre, Houdremont; voir aussi CH. BRUNEAU, *Enquête*, I, 302), situés à la lisière des provinces de Luxembourg-Namur et des aires *skiron-spirou*. Au nord du Luxembourg, dans la zone-limite de ces mêmes aires, nous relevons *spiron* (qqf. *spuron*) dans neuf villages (Nassogne, Grune, Hargimont, Roy, Hodister, Rendeux, Hotton, Laroche, Bovigny). Il semble donc certain que *skiron-spirou* ne diffèrent que par le suffixe. L'altération *sk* > *sp* doit remonter très haut, puisqu'on trouve *spiriolus* au moyen âge (cf. GAUCHAT, in *Mél. Wilm.*, I, 181). — 8003 b. Ajouter nam. *chofe* (écoufle); cf. GRANDG., I, 161 et 346; II 220 *pichof* [= *pî-d'-chofe*, renoncule sauvage]. — 8013. Ajouter liég. *home* (écume). — 2027. Ajouter liég. *hî-bwègne*, *hî-fèsse*. Supprimer l'anc. fr. *esclémir* (assoupir), qu'ANT. THOMAS, *Essais*, p. 291, explique avec raison par le moyen all. *slumen*. Le mot survit en rouchi : SIGART donne *s'einsclumi*, et nous avons relevé *s'insclumi* (Houdeng-Goegnies), *-î* (Frameries), *s'in(s)clumi* (Dour), *s'in-scrumî* (Pâturages), *s'insclimi* (Braine-le-Comte). — 8126. Ajouter liég. *spèrwi* (oiseau de plafonneur). — 8130. Il ne faut pas rattacher le liég. *splèyoûle* à **spatula**. Il est mis pour \**spèyoûle* et dérive directement de *spèye* à l'aide du suff. *-ola*. — 8135. Ajouter nam. *spwè*, rouchi *spou*. — 8159. Ajouter malm. *spèhe* DL. — 8165a. « Il fait des

éclaircs » se dit *i splèti* à Bastogne (*ALF*, point 184). Nos enquêtes confirment ce renseignement et ajoutent que 1° on dit toujours, à Bastogne, *i splèti*, jamais *il alume* ; 2° que dans la région voisine (Sibret, Hompré, etc.) on dit seulement *il alume*. Le terme de Bastogne, isolé géographiquement, ne peut venir du néerl. *splijten*. Il se rattache évidemment à l'all. luxembourgeois *spleiteren* (= all. *splittern*) ; il a dû être importé par les habitants du Grand-Duché qui fréquentent le marché de la petite ville ardennaise. — 8184. Le liég. *sprève* vient-il, comme il est dit, du francique *sprawo*? n'est-ce pas plutôt du néerl. *spreeuw*? — Ajouter à 8218 : liég. *atèche* (épingle) ; 8219 : liég. *stâ* (étal ; étable) ; 8224 : liég. *stampe* ; 8229 : liég. *stape*. — 8250. liég. *stieni* (éternuer), lire *stièrni*. — 8272. liég. *stoké*, lire *toké* (activer le feu). — 8531. w. *toye*, lire *tōy* (à Wavre). — 8534. Ajouter liég. *tacon*, *takin*, *tak'ner*. — 8540. liég. *ditolté*, lire *ditalté*. — 8613. La graphie *telewo* (pour le tournaisien *teleo*) est inexacte. — 8651. nam. *estezé*, lire *es* (= être) *tèzé*. — 8657. Nous ne comprenons pas la note sur le w. *tiène* (tiède). La diphtongaison est régulière (comme dans *Stiène Étienne*). — 8693. Ard. *tahon* : supprimer la traduction Tonerde (sens étymologique, mais inexistant), ainsi que *lütt.*, car ce mot n'est pas proprement liégeois ; cf. DL. — 8708a. anc. w. *tix hon*, lire *tixhon*. — 8715. Voyez DL *trêhes*, et J. CALOZET, *O pays dès sabotis*, p. 136. — Ajouter à 8745 : liég. *atîtoter* ; 8758 : liég. *tihon*, *tih'ner* ; 8857 : liég. *tèrâsse* ; 8885 : liég. *trûler*, *strûler* ; 8906 : liég. *trimouye* ; 9122 : liég. *wayîme* ; 9156 : *wéroûles* DL. — 9147. w. *vâpör*, lire *wäpör*. — 9165. Ajouter la différence sémantique entre liég. *valèt* et *vârlèt*. — 9185. w. *vôm*, lire *vôn*. — 9233. liég. *viena*, lire *vièrna*. — 9239. w. *beret*, lire *veret* ; cf. DL *verète*. — 9249. liég. *viertine*, lire *vièrtîre*. — Ajouter à 9251 : liég. *vivrou* ; 9260 : liég. *fèrou* ; 9262 : *veûr* DL ; 9270 : ard. *bèrbuho*, *bèp'ho* (pou de la

brebis), diminutif à suff. *-ot*. — 9273. liég. *vespreyé*, lire *vespréye*. — 9276. verv. malm. *watet*, lire *wahèt'*. — 9289a. liég. *fayē*, lire *fayō*, paturon (du cheval). — 9291. Sur *viyome*, cf. DL. — 9295. voy. DL *è-vōye*. — 9307. Ajouter liég. *tél'fèye*, rouchi *tévozé*, anc. fr. *tel fois est* (= parfois); cf. Étym. w. et fr., p. 247. — 9417. *viviscere* ne peut expliquer le w. *viker*; cf. 7282. — 9445. Ajouter liég. *vôte* (*vōt*). — 9447. w. *voval*, lire *vōval*. — 9502. w. *werōhè*, lire *werihé*. — 9533. « liég. *via* DL 710 »; lire : liég. *vé* DL 687. — 9661. « DL 26 », lire DL 265. — 9693. liég. *lostreyé*, lire *lostrèye*.

Mentionnons enfin l'explication nouvelle — et sans doute définitive — d'un mot qui intéresse vivement en Belgique les toponymistes, les archéologues et les historiens : *warichet*, *waressaix*, *warchat*, etc., liég. *warihé* ou *wèrihé*, terme archaïque qui survit seulement comme nom de lieu et désigne un « terrain vague servant d'aisance communale ». Terme extrêmement fréquent en Belgique romane : le *Dict. des Communes* enregistre 23 lieux officiellement ainsi dénommés, écrits de onze façons différentes. SCHELER (ap. G.) y voyait un dérivé du moyen latin *veriscum*, dont l'idée fondamentale serait « chose abandonnée à l'usage commun ». GRANDGAGNAGE admettait le bas latin *warescapium* (pâturage commun), et — non sans de formelles réserves — l'opinion de DU CANGE, pour qui ce dernier mot était le même que *waterscapum* (aqueduc). Le DL, p. 706, enregistre cette hypothèse en tâchant de la justifier. Mais il faut décidément renoncer à trouver de « l'eau » dans notre *warihé*. En effet, GAMILLSCHEG (1) identifie le francique *\*wariskapi* avec le moyen néerl. *waerschap*, moyen haut all. *waerschaft* « possession garantie par le droit public ». Telle est l'opinion enregistrée par MEYER-LÜBKE, n° 9502a. Tout le monde sans doute

(1) *Etym. Wört. der fr. Spr.*, p. 496, v° *guéret*.

s'y ralliera et admettra que le sens de *warihé* est en rapport avec l'all. moderne *Gewähr* « garantie », d'où « possession garantie (d'un bien) » (1).

84. OSCAR BLOCH. *Dictionnaire étymologique de la Langue française*, avec la collaboration de W. VON WARTBURG. Préface d'A. MEILLET (Paris, Les Presses Universitaires de France ; deux vol. in-8°, 405 et 406 p.). — L'an dernier, nous saluons avec joie la publication du tome I. L'ouvrage est à présent complet, et nous sommes heureux de le recommander à nos lecteurs. Rédigé à l'intention du public cultivé, il expose avec une précision remarquable le résultat du long travail qui s'est opéré depuis plus d'un demi-siècle sur l'étymologie du français. Les spécialistes eux-mêmes y découvriront une foule de renseignements inédits. Chaque article est une leçon d'histoire qui met en relief, à l'aide de textes, de dates et de comparaisons, ce qui fait l'intérêt propre de chaque étymologie. On ne pourrait assez louer la méthode de l'auteur, qui se montre d'une prudence, d'une probité et d'une modestie exemplaires. M. BLOCH a rédigé tout le dictionnaire. M. VON WARTBURG l'a révisé, en se fondant sur l'immense matériel de fiches qu'il a établies pour la rédaction de son grand dictionnaire étymologique, en cours de publication (voir ci-dessus, n° 82). Enfin plusieurs linguistes éminents, M. MEILLET et d'autres, l'ont revu et ont provoqué maints remaniements qui achèvent de lui donner sa haute valeur scientifique.

Plus que les termes savants et exotiques, ce sont les mots populaires qui nous intéressent dans cet ouvrage. On remarque avec plaisir que, pour les expliquer, l'auteur fait incessamment appel aux parlers gallo-romans et, en particulier, à nos dialectes wallons. Signalons, à ce point

(1) Le fr. *garantie* vient lui-même de ce radical germanique.



de vue, les articles *anse*, *bleime*, *braderie*, *chahut*, *chez*, *coron*, *creton*, *dégingandé*, *estaminet*, *faïlle II*, *gailletin*, *gercer*, *grisou*, *hercher*, *houille*, *lanière*, *ornière*, *potelé*, *troussequin*, etc.

Sans doute, sous le rapport de la langue populaire, son dictionnaire est moins complet que celui de GAMILLSCHEG ; par exemple, on regrette l'absence de mots tels que *armon*, *caset*, *chauvir*, *chevir*, *coquemar*, *éteuf*, *forrière*, etc. L'auteur s'en excuse d'avance : il lui a fallu choisir et, en cette matière, tout choix comporte de l'arbitraire.

On voudrait aussi voir indiquer les auteurs à qui l'on doit telle ou telle étymologie ; mais ce détail intéresse surtout les spécialistes. Pour combler cette lacune, M. BLOCH se propose d'ailleurs de publier un fascicule supplémentaire de bibliographie. Il annonce de plus un deuxième fascicule qui contiendra les mots français classés d'après les langues d'où ils proviennent.

Voici, pour terminer, quelques notes de détail sur ce bel ouvrage que nous avons lu avec le plus grand plaisir. — L'origine de *chicaner* est, paraît-il, inconnue. Nous avons essayé de l'expliquer par une onomatopée, grâce au w. *tchakiner* ; cf. *Etym. w. et fr.*, p. 48. — *chipoter*. L'auteur repousse le néerl. *kip* (fente) ; il ne dit rien du bas all. *kip* (bout, pointe). — *clabaud* dérive probablement de l'onomatopée *clap* ; cf. DL *clabot*. — *épisser*. Au lieu du néerl. *splissen*, lire *splitsen*. — *escarbille* est expliqué par *charbon*. Cette idée, à nos yeux, n'est pas primitive ; cf. DL *harbouyf*. — *fêler*. Le liégeois *fâlier* est encore très vivant. — *figer*. L'auteur pense que « le w. *feut* [lire *féute* : foie] s'explique par le picard *foitié*, *foitié* (figé), dont le *t* est comparable à celui de *cloutier*, *juteux*, etc. ». Explication ingénieuse, mais qui ne paraît pas se confirmer géographiquement : l'aire wallonne de *féute*, *fête*, *fwète* (qui ne connaît pas d'ailleurs de dérivé) est séparée du picard par la zone du

rouchi où l'on n'a que des formes sans -t' final : *fi*, *folé*, *fwó*, etc. — *reluquer*. On cite le liég. (ri)*leúki* ; lire (ri)*louki*. — *troène* est, dit-on, altéré d'une forme attestée par le w. *tról*. Le malheur c'est que « *tról* : troène » ne soit attesté que par LOBET. GRANDGAGNAGE enregistre cette assertion sans la critiquer ; une note savante de SCHELER a fait à *tról* un sort inespéré. En réalité, le verviétois *trôle*, liég. *tronle* désigne le tremble et n'a pas d'autre sens. Les bévues de ce genre ne sont pas rares chez nos lexicographes amateurs ; le DL, p. XXIV, en cite plusieurs exemples.

### LISTE DES AUTEURS CITÉS.

*Les chiffres renvoient aux paragraphes.*

- |                             |   |
|-----------------------------|---|
| Aebi Dora, 56.              | Fairon Émile, 5.                          |
| Aebischer Paul, 72.         | Feller Jules, 37, 38, 63.                 |
| Banneux Louis, 31, 32.      | Flament Julien, 24.                       |
| Barbier Paul, 80.           | Frénay Henri, 16.                         |
| Bastin Joseph, 46, 47.      | Géradin Amand, 15.                        |
| Bayot Alphonse, 73.         | Gessler Jean, 6, 76.                      |
| Bernard Gabrielle, 21.      | Gillain Eugène, 18.                       |
| Bloch Oscar, 59, 84.        | Graulx Jan, 70.                           |
| Boisacq Émile, 63.          | Grégoire Antoine, 54.                     |
| Bottequin Armand, 64.       | Halkin Léon-E., 11.                       |
| Bourguignon E., 28.         | Haust Jean, 1, 22, 53, 55, 61,<br>65, 69. |
| Brouwers D. D., 4.          | Hecq G., 50.                              |
| Bruneau Charles, 58.        | Hecq Marcel, 20.                          |
| Cohen Gustave, 7.           | Herbillou Jules, 41.                      |
| Collart André, 51.          | Jordan Leo, 60.                           |
| Collette Henri, 54.         | Lagauche Louis, 13.                       |
| Corin A. L., 71.            | Laport George, 29, 30.                    |
| Cornet Louis, 36.           | Lecomte Jos.-B., 66.                      |
| Cramer Friedrich, 57.       | Lhoest Émile, 65.                         |
| Dauzat Albert, 74.          | Lombard Laurent, 23.                      |
| Delbouille Maurice, 75, 78. | Mansion Joseph, 45.                       |
| Dubois Charles, 34.         | Meunier Joseph, 35.                       |
| Duchesne Alfred, 25.        |   |

Meyer-Lübke W., 83.	Toussaint François, 48.
Mignolet Joseph, 14.	Van Haudenard M., 28.
Moureau Paul, 19.	Vannérus Jules, 3, 44.
Némery Paul, 67.	Vincent Auguste, 3, 49.
Nopère Raoul, 33.	von Wartburg W., 82, 84.
Ponthier Noël, 21.	Walberg E., 10.
Ravez W., 27.	Wartique E., 17.
Remouchamps J. M., 26, 69.	Wilmotte Maurice, 2, 62, 77.
Renard Edgard, 39, 40.	Xhignesse Arthur, 21.
Roger Lucien, 42, 43.	
Roty Carlos, 52.	Musée de la Vie Wallonne, 26.
Salverda de Grave J. J., 9.	Société de Littérature Wallonne
Thirionet E., 17.	21, 63.
Thomas-Bourgeois C. A., 8.	Vieux-Liège, 81.

---

## TABLE DES MATIÈRES.

---

	Page
Bibliographie . . . . .	153
Textes anciens . . . . .	154
Textes modernes . . . . .	158
Histoire littéraire. Critique. . . . .	171
Ethnographie. Folklore . . . . .	173
Toponymie . . . . .	176
Orthographe . . . . .	182
Phonétique . . . . .	183
Sémasiologie. Géographie linguistique . . . . .	183
Dialectologie . . . . .	188
Lexicologie. Étymologie . . . . .	192
Liste des auteurs cités . . . . .	210

---